

Recensement Général de la Population et de l'Habitat,
de l'Agriculture et de l'Elevage



RAPPORT REGIONAL DEFINITIF

Région de Kaolack



Avril 2017

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Aboubacar Sédikh	BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar	NDIR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Papa Ibrahima Sylmang	SENE
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou	DIENG
Chef de la Division de Recensements et des Statistiques Démographiques	Samba	NDIAYE
Chef du Bureau de la Conception, des Méthodes et des Analyses Sociodémographiques	Awa	CISSOKO

COMITE DE REDACTION

Chef du Service Régional p.i	Daouda	DIOP
Expert	Mbaye	NDIAYE
Expert	Boubacar	DIOUF
Expert	Abou	BA

CORRECTION, MISE EN FORME ET PUBLICATION

El Hadji Malick GUEYE, Mamadou BAH, Alain François DIATTA, Moussa GNING

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DELA DEMOGRAPHIE

Rocade FannBel-air Cerf-volant B.P. 116 Dakar RP (Sénégal)

Téléphone : (221) 33 869 21 39 Fax : (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

SERVICE REGIONAL DE LA STATISTIQUE ET DELA DEMOGRAPHIE

Quartier Kasnack, en face garage Seyni SECK B.P. 313 Kaolack RP (Sénégal)

Téléphone : (221) 33 941 28 84

Email: srsdkaolack@yahoo.fr

TABLE DES MATIERES

<i>LISTE DES TABLEAUX</i>	V
<i>LISTE DES GRAPHIQUES</i>	VII
<i>ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES</i>	VIII
<i>AVANT PROPOS</i>	1
<i>INTRODUCTION GENERALE</i>	2
Chapitre I : Présentation de la région	4
INTRODUCTION	5
CARACTERISTIQUES PHYSIQUES	5
HISTORIQUE DU PEUPEMENT	5
RELIEF ET TYPES DE SOL	7
VEGETATION ET FAUNE	8
CLIMAT	8
HYDROGRAPHIE	9
SITUATION DEMOGRAPHIQUE	9
ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES	10
CONCLUSION	12
Chapitre II : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION	14
INTRODUCTION	15
II.1. DEFINITION DES CONCEPTS	15
II.1.1. La fécondité	15
II.1.2. La mortalité	15
II.1.3. Le Handicap	16
II.2. NIVEAU ET TENDANCE DE LA POPULATION	17
II.2.1. Effectif et accroissement de la population	17
II.2.2. Répartition spatiale et urbanisation	17
II.2.3. Analyse de la structure par âge et par sexe	19
II.3. CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES ET CULTURELLES DE LA POPULATION	22
II.3.1. Etat Matrimonial	22
II.3.1.1. Situation matrimoniale des hommes et des femmes de 10 ans et plus	23
II.3.1.2. Pratique de la polygamie	28
II.3.2. Fécondité	29
II.3.3. Mortalité	31
II.3.4. Déclaration des faits d'état civil	33
II.3.5. Personnes en situation de handicap	34
CONCLUSION	35

Chapitre III : ALPHABETISATION, FREQUENTATION SCOLAIRE ET ACTIVITES ECONOMIQUES	37
INTRODUCTION	38
III.1. DEFINITION DES CONCEPTS	38
III.2. NIVEAU D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION	40
III.3. FREQUENTATION SCOLAIRE	42
III.4. ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION	43
III.4.1. Volume de la population active	43
III.4.2. Taux d'activité	46
III.4.3. Taux de chômage	48
CONCLUSION	54
Chapitre IV : MIGRATION	55
INTRODUCTION	56
IV.1. DEFINITION DES CONCEPTS	56
IV.1.1. Migration interne	56
IV.1.2. Migration internationale	57
IV.2. VOLUME DE LA MIGRATION INTERNE	57
IV.2.1. Migration « durée de vie »	57
IV.2.2. Migration au cours des dix dernières années	58
IV.2.3. Migration au cours des cinq dernières années	60
IV.3. INTENSITE DE LA MIGRATION INTERNE	61
IV.3.1. Migration « durée de vie »	61
IV.3.2. Migration au cours des 10 dernières années	61
IV.3.3. Migration au cours des 5 dernières années	61
IV.4. DEPARTEMENT D'INSTALLATION DES MIGRANTS	62
IV.5. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE DES IMMIGRANTS	63
IV.6. MIGRATIONS INTERNATIONALES	65
IV.6.1. Immigrations internationales	65
IV.6.2. Emigration internationale au cours des 5 dernières années	66
CONCLUSION	66
Chapitre V : MENAGE-HABITAT-ENVIRONNEMENT	67
INTRODUCTION	68
V.1. DEFINITION DES CONCEPTS	68
V.2. TAILLE DES MENAGES	68
V.3. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DU CHEF DE MENAGE	69
V.4. CARACTERISTIQUES DES HABITATIONS	70
V.5. DENSITE DU LOGEMENT	70
V.6. APPROVISIONNEMENT EN EAU	71
V.7. MODE D'ECLAIRAGE	71
V.8. TYPE D'AISANCE	71
CONCLUSION	73

Chapitre VI : AGRICULTURE	74
INTRODUCTION	75
VI.1. REPARTITION SPATIALE DES MENAGES AGRICOLES	75
CONCLUSION	77
CONCLUSION GENERALE	78
ANNEXES	79
EQUIPE DU PROJET RGPHPAE	80

LISTE DES TABLEAUX

Chapitre 1 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Tableau 1. 2: Répartition spatiale de la population de la région selon la nationalité et le département par milieu de résidence et par sexe en 2013	18
Tableau 1. 3. Âge moyen et âge médian de la population par département et par sexe	20
Tableau 1. 4 : Situation matrimoniale au niveau de la région de Kaolack.....	23
Tableau 1. 5 : Situation matrimoniale par département.....	24
Tableau 1. 6 : Pratique de la polygamie dans la région de Kaolack	28
Tableau 1. 7: ISF par région et milieu de résidence	30
Tableau 1. 8: Espérance de vie à la naissance par région selon le milieu de résidence et le sexe au Sénégal en 2013	32
Tableau 1. 9: Quotients de mortalité infanto-juvénile selon le sexe, la région et le milieu de résidence au Sénégal en 2013	32
Tableau 1. 10: Déclaration des mariages et des décès à l'état civil par département et par milieu de résidence.....	33
Tableau 1. 11 : Déclaration des naissances à l'état civil par département et par milieu de résidence	34
Tableau 1. 12 : Pourcentage de personnes en situation de handicap par département et par milieu de résidence selon le sexe.....	34

Chapitre 2 : ALPHABETISATION, NIVEAU D'INSTRUCTION ET ACTIVITE ECONOMIQUE

Tableau 2. 1: Taux d'alphabétisation par groupe d'âges selon le sexe, le département et la langue d'alphabétisation.....	41
Tableau 2. 2 : Pourcentage des personnes instruites par département, selon le sexe et le milieu de résidence	43
Tableau 2. 3 : Répartition de la population active par groupe d'âge, selon le département et le sexe en 2013.....	43
Tableau 2. 4 : Répartition de la population active par groupe d'âge, selon le département et le milieu de résidence en 2013	45
Tableau 2. 5 : Taux d'activité par groupe d'âge, selon le département et le milieu de résidence en 2013	47
Tableau 2. 6 : Taux de chômage par groupe d'âge, selon le sexe, le département et le milieu de résidence en 2013	48
Tableau 2. 7 : Proportion de personnes en activité par groupe d'âge, selon le sexe, le département et le milieu de résidence en 2013.....	51

Chapitre 3 : MIGRATION

Tableau 3. 1 : Effectifs des migrants « durée de vie » par région d'origine	58
Tableau 3. 2 : Solde migratoire durée de vie par région.....	58
Tableau 3. 3 : Effectifs des migrants au cours des 10 dernières années par région d'origine	59
Tableau 3. 4 : Solde migratoire au cours des 10 dernières années.....	59
Tableau 3. 5 : Effectifs des migrants au cours des 5 dernières années par région d'origine.....	60
Tableau 3. 6 : Solde migratoire au cours des 5 dernières années par région.....	60
Tableau 3. 7 : Pourcentage des natifs, d'immigrants et d'émigrants par région d'origine/de destination.	61
Tableau 3. 8 : Répartition des migrants internes et externes par région selon le département de destination	62
Tableau 3. 9 : Répartition des immigrants et des émigrants durée de vie par groupe d'âge selon le sexe.....	64
Tableau 3. 10 : Répartition des immigrants et des émigrants des 10 dernières années par groupe d'âge selon le sexe.....	64

Tableau 3. 11 : Répartition des immigrants et des émigrants au cours des 5 dernières par groupe d'âge selon le sexe..... 65

Tableau 3. 12 : Immigration internationale par région d'origine selon la durée..... 65

Tableau 3. 13 : Répartition des émigrants internationaux par département selon le sexe..... 66

Chapitre 4 : MENAGE- HABITAT- ENVIRONNEMENT

Tableau 4. 1 : Répartition des ménages recensés par département selon la taille, et le milieu de résidence69

Tableau 4. 2 : Répartition en pourcentage des CM par groupe d'âge selon le sexe, le département et le milieu de résidence..... 69

Tableau 4. 3 : Répartition des ménages par les caractéristiques de l'habitat selon le département..... 70

Tableau 4. 4 : Répartition des ménages par département selon la densité du logement 71

Tableau 4. 5 : Répartition des ménages par la source d'approvisionnement en eau de boisson, le mode d'éclairage et le type d'aisance utilisés selon le département 71

Chapitre 5 : AGRICULTURE

Tableau 5. 1 : Répartition des ménages Agricoles par département selon le milieu de résidence 75

Tableau 5. 2 : Répartition des ménages Agricoles par région, selon le milieu de résidence 75

Tableau 5. 3 : Répartition des ménages agricoles par type de grandes cultures pratiquées selon le département de résidence..... 76

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1. 1 : Répartition en pourcentage de la population de la région de Kaolack par département et par sexe.....	17
Graphique 1. 2 : Pyramide des âges de la région de Kaolack.....	20
Graphique 1. 3 : Pyramides des âges par département.....	21
Graphique 1. 4 : Rapport de masculinité par département.....	22
Graphique 1. 5 : Fécondité du moment (ISF 15-49 ans) et fécondité passée (DF 45-49 ans) selon la région de résidence de la femme.....	30
Graphique 1. 6: Taux brut de mortalité par région de résidence au Sénégal en 2013.....	31

ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
BIT	Bureau International du Travail
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CM	Chef de ménage
CNP	Comité national de pilotage
CR	Communauté rurale
CSRSD	Chefs de Service Régional de la Statistique et de la Démographie
CTN	Comité Technique National
CTR	Coordonnateurs Techniques Régionaux
DAPSA	Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles
DF	Descendance Finale
DMIS	Direction du Management de l'Information Statistique/ANSD
DR	Districts de Recensement
DSDS	Direction des Statistiques Démographiques et Sociales/ANSD
DSECN	Direction des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EDS-MICS	Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples
EPC	Enquête post Censitaire
ESPS	Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal
IBGE	Institut Brésilien de Géographie et de Statistique
INECV	Institut National de la Statistique du Cap-Vert
ISF	Indice Synthétique de Fécondité
LOASP	Loi d'Orientation Agro-sylvo-pastorale
MICS	Multiple Indicators Cluster Survey
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisations Non Gouvernementales
PDA	Personal Digital Assistant
PDU	Plans directeurs d'urbanisme
PSE	Plan Sénégal Emergent

RGP	Recensement Général de la Population
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RMM	Rapport de Mortalité Maternelle
RNA	Recensement National de l'Agriculture
RNE	Recensement National de l'Elevage
SICAP	Société Immobilière du Cap-Vert
SN-HLM	Société Nationale des Habitations à Loyers Modérés
SSN	Système Statistique National
TBM	Taux Brut de Mortalité
TBN	Taux Brut de Natalité
TBPS	Taux Brut de Préscolarisation
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TGFG	Taux Global de Fécondité Générale
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TMM	Taux de Mortalité Maternelle
TNS	Taux Net de Scolarisation
UE	Union Européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNFPA	Fonds des Nations pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	Agence Américaine pour le Développement International
ZAC	Zone d'Aménagement Concertée

AVANT PROPOS

Le Sénégal a réalisé en 2013 le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage, son quatrième recensement depuis l'indépendance. Cette opération qui rentre dans le cadre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique avait comme objectif de répondre aux besoins des utilisateurs en données statistiques actualisées.

Ainsi, la publication des résultats définitifs en septembre 2014 a permis de répondre à certaines attentes en matière d'indicateurs statistiques à l'échelle nationale. Cependant, la satisfaction des besoins au niveau décentralisé nécessitait l'élaboration de rapports régionaux du RGPHAE. En effet, dans le contexte de l'acte 3 de la décentralisation, il est devenu incontournable de disposer d'informations statistiques pertinentes à un niveau désagrégé.

L'élaboration du présent rapport tente de répondre à cet objectif de satisfaction des besoins des utilisateurs au niveau le plus fin. Elle a été rendue possible grâce à la mutualisation des efforts du gouvernement, de nos partenaires techniques et financiers et à la détermination de notre personnel à satisfaire la demande des utilisateurs.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite du RGPHAE, principalement les partenaires au développement, les autorités administratives et locales ainsi que tous les autres acteurs régionaux. Nos remerciements s'adressent également à nos équipes techniques qui ont fait montre d'un dévouement sans faille, aux agents de terrain qui ont sillonné toute l'étendue du territoire national en marquant ainsi un acte civique à la mesure de l'intérêt de ce projet pour le développement du pays. Nous restons également redevables à nos autorités religieuses et coutumières qui ont, à l'unanimité, soutenu cette opération. Nous remercions enfin la population sénégalaise pour l'accueil chaleureux réservé aux agents recenseurs lors de la collecte des données.

Aboubacar Sédikh BEYE

Directeur Général
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

INTRODUCTION GENERALE

Le Sénégal a réalisé, du 19 novembre au 9 décembre 2013, son quatrième recensement général de la population, troisième recensement général de l'habitat, deuxième recensement général de l'agriculture et premier recensement général de l'élevage en mutualisant les moyens dans une opération unique dénommée « Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage - RGPHAE ». Ce recensement a permis de mettre à jour :

- les données sur les caractéristiques sociodémographiques de la population;
- les données sur les caractéristiques de l'Habitat ;
- les données de référence pour les statistiques agro-pastorales courantes ;
- les bases de sondage pour les enquêtes sociodémographiques et agro-pastorales ;
- les données pour le suivi des objectifs de développement nationaux et mondiaux.

Ce recensement, qui s'est déroulé dans un contexte de restructuration du Système Statistique National (SSN), a permis à l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) d'expérimenter un nouveau dispositif axé essentiellement sur le numérique, notamment en matière de supports de collecte (utilisation de PDA à la place des questionnaires papier), de système de stockage et de remontée des données (par l'utilisation sécurisée d'Internet) ainsi que de paiement des agents (par l'intermédiaire d'une société de transfert d'argent). Pour ce faire, elle a bénéficié de l'appui technique et logistique de l'Institut Brésilien de Géographie et de Statistique (IBGE), qui lui a prêté 20 175 PDA (ordinateurs de poche) et fourni une assistance technique, ainsi que de l'Institut National de la Statistique du Cap-Vert, qui a fourni une assistance technique.

Après l'élaboration des documents techniques et leur validation au cours des années 2010 et 2011, l'exécution technique du RGPHAE est entrée dans sa phase active en mars 2012 avec le démarrage de la cartographie censitaire. Elle s'est poursuivie avec différentes opérations test du dénombrement (pré-pilote, pilote et post pilote). Après la révision des supports de collecte, du dispositif et des outils, le dénombrement de la population est réalisé dans la période du 19 novembre au 09 décembre 2013 dans tout le pays.

Ce dénombrement a été suivi par la phase de préparation et d'exécution de l'enquête post-censitaire, qui a permis de mesurer la couverture et la qualité du RGPHAE, le

traitement des données, la rédaction des rapports provisoires et définitifs d'analyse des résultats. La rédaction des quatorze (14) rapports régionaux du RGPHAE entre dans ce cadre et devrait contribuer à la satisfaction des besoins en information de tous les utilisateurs, en général, et des acteurs régionaux, en particulier.

Le présent rapport s'articule autour de six principales parties. La première partie fait l'objet d'une synthèse des éléments contextuels de la région de Kaolack; la deuxième partie présente l'état et la structure de la population observée en 2013 ; La troisième et la quatrième partie rendent compte des caractéristiques socioéconomique et culturelles de la population résidente et de la dynamique migratoire observée au moment du recensement. La cinquième partie de ce rapport est consacrée à l'analyse des questions relatives aux caractéristiques des ménages, à celles de l'habitat et au cadre de vie. La pratique de l'agriculture et de l'élevage au sein de la région de Kaolack fait l'objet du dernier chapitre.



Tout le monde
compte !

Chapitre I :

PRESENTATION DE LA REGION

Résumé

La région de Kaolack, située entre la zone sahélienne sud et la zone soudanienne est localisée entre 14°30 mn et 16°30 mn de longitude ouest et 13°30 mn et 14°30 mn de latitude nord. Elle s'étend sur une superficie de 5 357 km², soit environ 2,8% du territoire national. Le climat est de type soudano-sahélien avec des températures élevées d'avril à juillet (35° - 40°C).

Le relief est essentiellement plat et la végétation est très variée. Le réseau hydrographique est composé du bras de mer le Saloum et des affluents du fleuve Gambie (Baobolong et MiniminyangBolong).

Avec le nouveau découpage, la région de Kaolack compte: 3 départements, 10 communes, 8 arrondissements et 31 communautés rurales.

La région de Kaolack est essentiellement agricole, 65% de la population active s'adonnent à l'agriculture.

Introduction

Cette partie tente de présenter de manière sommaire la région de Kaolack du point de vue de sa situation géographique et administrative ainsi que de ses caractéristiques physiques et socio-économiques.

Caractéristiques physiques

La région de Kaolack est localisée entre 14°30 mn et 16°30 mn de longitude ouest et 13°30 mn et 14°30 mn de latitude nord. Avant 2008, son territoire s'étendait sur une superficie de 16 010 km², soit 14% du territoire national. Avec le nouveau découpage administratif survenu en 2008, la nouvelle région de Kaolack couvre une superficie de 5 357 km², soit environ 2,8% du territoire national. Elle se situe ainsi entre la zone sahélienne sud et la zone soudanienne nord en constituant avec les régions de Kaffrine, Fatick et Diourbel le cœur du bassin arachidier. Cette position géographique lui confère des conditions climatiques assez favorables permettant une variété d'écosystèmes naturels. La région de Kaolack est limitée au nord et à l'ouest par la région de Fatick, au sud par la République de Gambie, au nord-est par la région de Diourbel et à l'est par la région de Kaffrine.

Elle compte: trois départements, 10 communes, 8 arrondissements et 31 communautés rurales.

Historique du peuplement

La population de la région remonte à la période préhistorique avec des vestiges que témoignent les sites mégalithiques de Sine Ngayène, de Sinthiou Koylel, etc.

Entre le XIème et le XVème siècle, la population de la région va connaître sa composition actuelle. En effet, c'est à cette période que le Saloum, déjà peuplé de sérères, de peuls, de wolof et de mandingues, assiste à de nouvelles invasions. C'est d'abord celles des toucouleurs islamisés sous la conduite de Tambédou Diattara ou des Théocrates (Elibana Moussa Sall et Aly Elibana Sall). Ensuite, l'immigration mandingue sous la conduite de Guelwar qui a été bien acceptée par les populations locales surtout sérère.

Toutes ces populations ont renforcé le métissage ethnique de la région. Ces populations par l'origine totémique commune des noms de famille se sont totalement fondues dans la population de souche. Ainsi, les Coulibaly sont devenus des Fall, les Diarra des Ndiaye, les Cissokho des Guèye, les Kanté des Thiam, les Diarisso des Sow, etc.

Il faut aussi retenir que la région a accueilli d'importantes populations soninkés venues avec la jihad de Mamadou Lamine Dramé. Ces populations d'origine Soninké occupaient les parties sud-ouest du Saloum (Sud et sud est Kaffrine, nord est et sud Nioro jusqu'en Gambie). C'est ce qu'on appelait le Saloum Thiérigne de l'époque du royaume du Saloum parce qu'islamisé. Ainsi les descendants de ces soninkés venus avec l'Islam ont été culturellement absorbés par les wolofs, ne gardant que la religion et les noms. C'est la zone des Cissé, des Dramé, des Sakhos et des Touré pour ne citer que ceux-là. Il faut dire que les rois du Saloum ont toléré cette présence de communautés musulmanes car elles ne remettaient pas en cause leur pouvoir.

Soulignons aussi la présence des Toucouleurs venus avec la jihad de Maba Diakhou Ba dans la partie sud est du royaume du Saloum dans le Badibou, plus connu sous le nom de Rip à partir de la deuxième moitié du XIXème siècle.

Ces types de peuplement permettent de localiser les zones de résistance à l'école française dans le cadre de l'accès.

En outre, la présence des wolofs s'est renforcée avec les deux guerres mondiales et l'introduction de la culture de l'arachide. En effet, les populations Wolof du Cayor et du Djolof sont arrivées au Saloum pour fuir le recrutement de tirailleurs pour les guerres en Europe, les travaux forcés ou obligatoires, l'impôt de capitation ou tout simplement dans le cadre de la colonisation de terres neuves pour la culture de l'arachide.

C'est donc de manière progressive que la région s'est peuplée, ce qui fait d'elle une zone de fortes concentrations humaines et d'ethnies diversifiées.

Relief et types de Sol

La région tient son **relief** des données géomorphologiques marquées par la présence du Continental Terminal composé de formations gréseuses, résultats d'une longue érosion.

Ainsi, la région est entièrement constituée d'une vaste plaine qui s'incline en pente douce vers l'ouest. Cette plaine est faiblement entaillée par plusieurs vallées peu profondes et aux pentes douces dont les plus importantes sont celles du Saalum, du Bao-bolong, du Nianijabolong, de Koutango et de Koular.

Les sols de la région sont de type ferrugineux tropical lessivé avec différentes variantes suivant le relief. On distingue :

- Les sols « joor » (rosâtres et meubles) sont dominants et se trouvent dans les plaines. Ces sols meubles, sablonneux et très profonds sont adaptés au système agricole adopté par les populations. Ce sont les sols du petit mil et de l'arachide dont la culture a été développée par la colonisation.

- Les sols « dekk » (lourds et noirs), qu'on trouve dans les bas-fonds des zones de plaine ou au niveau de certaines vallées non salées (Baobolong, Coular). Ces sols qui sont argileux et collants en hivernage sont durs et parfois fendillés en période de sécheresse. Ils sont propices à la culture du sorgho ou du riz.

- Les sols halomorphes qui se trouvent le long du fleuve Saloum sont généralement pauvres et impropres à l'agriculture. Ils sont souvent dénudés ; les tannes, parfois inondés durant les marées hautes, les slikkes.

- Les sols ferrallitiques qui forment des cuirasses latéritiques dans les zones de bas plateaux. Ces sols résultent de l'accumulation du fer en profondeur durant les périodes pluvieuses et suite à la sécheresse, ces formations se sont «carapacées» pour donner de la latérite.

Végétation et faune

La végétation de la région est constituée d'une zone de savane avec plusieurs formations :

- La savane arborée avec de nombreuses espèces qui intéressent les populations dans leurs activités socioéconomiques.
- La savane buissonnante avec des plantes rabougries souvent pyrophiles. Le nguérasénégalensis et les différents types d'acacias y sont les plus répandus.

La faune est essentiellement composée d'animaux sauvages à poils et à plumes aquatiques et terrestres.

Climat

La région de Kaolack, réputée être une zone où la canicule est rudement ressentie, n'a pas rompu à la tradition en affichant une température maximale moyenne de 42,2° en mai. Cependant, il y a une légère augmentation de la température moyenne chaque année.

Concernant l'humidité, c'est-à-dire la quantité d'eau que contient une masse d'air, elle est normale si le taux est compris entre 80% et 100%, déficitaire s'il est inférieur à 80% et excédentaire s'il est supérieur à 120%. Dans la région, les taux d'humidité les plus élevés observés au cours de l'année 2013 sont enregistrés en hivernage c'est-à-dire les mois de juillet à octobre avec des taux variant entre 90% à 94%.

La région de Kaolack est balayée par l'harmattan, vent chaud et sec venant de l'Est et la mousson qui est un vent porteur de pluie avec des vitesses dégressives comprises entre 3,2 m/s et 2,4m/s.

L'insolation ou le nombre d'heures de soleil se situe entre un minimum à très rare de 4,8 heures durant le mois de décembre et un maximum de 9,9 heures durant le mois d'avril.

Hydrographie

La région est peu arrosée. Les eaux de surfaces pérennes peuvent se résumer au fleuve Saloum. Ainsi, son ancienne vallée occupée par la remontée de l'eau de mer est devenue une zone impropre à l'agriculture, mais propice à la culture du sel.

➤ Eaux de surface temporaires

Les eaux de surface temporaires sont constituées de mares qui sont nombreuses en hivernage. Dans le cadre de l'aménagement des bassins de rétention, ces points d'eau mériteraient d'être recensés.

➤ Eaux souterraines

Elles sont de trois ordres : les nappes superficielles qui sont à 03 ou 04 mètres suivant les endroits ; la nappe phréatique qui peut être atteinte entre 10 et 60 mètres d'Ouest en Est qui est la principale pourvoyeuse en eau des populations rurales de la région. Cette nappe dépendant directement des eaux de pluie se salinise de plus en plus dans certains endroits.

La principale réserve d'eau souterraine est constituée par la nappe du mæstrichtien qui est atteinte par les forages entre 300 et 400 mètres. Cette eau très fluorée devait être traitée vu les incidences dans la dentition et la santé des enfants.

Situation démographique

La région de Kaolack compte 960 875 habitants en 2013 avec 51 % de femmes contre 49% d'hommes. Cette population est inégalement répartie dans l'espace : le département de Kaolack a une densité de 267 habitants/km², celui de Nioko 160 habitants/ km² et celui de Guinguinéo 102 habitants/ km². Elle est également très jeune car plus de 60% de la population régionale sont âgés de moins de 20 ans.

Les ethnies les plus représentées dans la région sont les wolofs avec plus de 60% de la population suivi du groupe halpulaar avec plus de 20%, les sérères représentent environ 10%. Il existe en outre des ethnies minoritaires comme les bambaras, les maures, etc.

Activités socio-économiques

➤ Agriculture

La région de Kaolack est essentiellement agricole, 65% de la population active s'adonne à l'agriculture. Les cultures sont diversifiées : arachide, céréales (mil souna, sorgho,

➤ Elevage

L'élevage est de type extensif avec une forte diversité du cheptel. Cependant, se développent de plus en plus l'embouche bovine, ovine et l'aviculture.

➤ Pêche

L'activité de pêche y est pratiquée timidement dans la région. Les captures diminuent d'année en année du fait de la dégradation du milieu marin. La région s'appuie sur les autres régions pour satisfaire ses besoins en produits halieutiques.

➤ Exploitation forestière

Il est observé au niveau de la région une dégradation des ressources et forestières fauniques, des sols et du cadre de vie. L'exploitation forestière concerne principalement la récolte des produits de cueillette, la production de charbon de bois et bois de chauffe.

➤ Tourisme

Le manque de façade maritime fait que le tourisme au niveau de la région n'est pas très dynamique. Sa situation de ville carrefour fait qu'on y trouve quelques réceptifs composés en majorité d'auberges.

Deux types de tourisme sont pratiqués dans la région :

- Le Tourisme de chasse : cette activité est très développée dans la région qui compte des zones amodiées. La région possède aussi une faune riche et variée (avifaune et grande faune).
- Le tourisme culturel et religieux : Le patrimoine historique et les manifestations culturelles et religieuses de la région sont nombreuses, variées et doivent être exploitées afin de permettre à ce produit d'être plus attractif.

➤ **Culture et les Loisirs**

La culture occupe une place de plus en plus importante dans la région avec ses vestiges mégalithiques.

Avec ses potentialités énormes, la région engendre une diversité culturelle extraordinaire favorisée par sa diversité ethnique. Elle dispose aussi de sites et monuments qui n'envient en rien ceux des autres régions du pays.

➤ **Industrie et artisanat**

Les activités industrielles sont portées principalement par la Suneor, la SNSSS et la Novasen. Quant à l'artisanat, elle est assez développée dans la région avec la présence d'une chambre des métiers et d'un village artisanal.

➤ **Commerce**

Le commerce de par son dynamisme constitue le poumon de l'économie régionale. Son développement dans la région date de l'ère coloniale avec la commercialisation de l'arachide. Aujourd'hui, le commerce commence à prendre de nouvelles dimensions avec l'entrée en force des clients maliens qui viennent se ravitailler surtout en sel.

La position géographique de la région lui confère une place stratégique dans les échanges car elle constitue un passage obligatoire vers les régions du Sud et du Sud-est mais également vers les pays tels que la Gambie, le Mali, la Guinée Conakry et la Guinée Bissau.

➤ **Transports**

Le réseau routier assez dense (1 677 km), permet à la région d'être accessible. Le développement des vélos-taxis joue un rôle important sur le transport urbain et intra régional.

La modernisation du transport maritime et fluvial contribuerait pourrait aussi beaucoup contribuer au renforcement des échanges entre la région et les régions sud du pays d'une part et certaines localités de la région de Fatick.

➤ **Hydraulique urbaine et rural**

Le taux de couverture en eau dans le milieu urbain n'a pas atteint la norme dans toutes les localités où est implanté la SDE.

Pour ce qui est de l'hydraulique rurale, le taux global d'accès à l'eau potable est assez satisfaisant au niveau de la région (98,41%). Des actions sont en train d'être menées pour améliorer l'offre et la qualité de service.

➤ **Education et Formation**

La région de Kaolack a l'avantage d'être assez bien pourvue en infrastructures éducatives. L'enseignement supérieur est en gestation avec l'arrivée dans les années à venir de l'université El Hadji Ibrahima Niassé.

➤ **Santé et hygiène**

La région est loin d'atteindre les Normes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en ce qui concerne l'hôpital et les centres de santé. L'amélioration de l'état de santé des populations passe aussi par les mesures d'hygiène prises par la brigade régionale de l'hygiène.

➤ **Jeunesse et sport**

On note un grand déficit en infrastructures socio-éducatives dans la région et leur état de délabrement n'offre plus à la jeunesse de la région de Kaolack un cadre attractif pour la satisfaction de ses besoins en développement d'activités socio-éducatives.

Le sport est pratiqué globalement un peu partout dans la région par une population relativement jeune qui représente près des 60% de la population régionale.

La région produit des talents dans beaucoup de disciplines. Leur nombre pourraient être beaucoup plus important si elle était bien pourvue en infrastructures de qualité.

Conclusion

Kaolack, une région centrale au cœur du Sénégal, a un nom historique qui porte sa tradition et sa culture. Elle se voit conférer une architecture administrative métropolitaine. Elle dispose d'une offre territoriale diversifiée. Avec son ensoleillement généreux, la région est au cœur du développement durable avec ses forêts.

La région compte une population jeune, inégalement répartie sur le territoire et essentiellement rurale.

On y observe un maillage territorial optimal dans l'implantation des écoles et lycées. Cependant, des efforts considérables sont attendus pour la santé des populations.

La vitalité associative se manifeste qui autour des femmes qui s'affirment dans le développement régional à travers des démarches participatives mutualisées et des jeunes actives à travers des associations.

Le cadre urbain, victime de son succès dispose d'une gestion participative des déchets solides.

Des efforts considérables sont en cours pour l'accès des populations aux services essentiels surtout pour l'accès à l'eau qui est au cœur des programmes. La région est bien connectée.

L'économie régionale est bipolaire avec ses pôles primaire et tertiaire. La région occupe une place déterminante dans les stratégies nationales de développement économique. Elle se distingue particulièrement dans l'agroalimentaire et dans le secteur du commerce.

L'agriculture est le moteur de l'économie régionale. En outre, l'élevage permet à la région de produire annuellement des quantités importantes de viandes de lait avec une production et de cuir et peau.

La région dispose de réelles potentialités piscicoles. La situation géographique de la région bien fournie en services financiers est idéale pour le commerce et l'artisanat qui est un secteur riche en perspectives.

L'animation territoriale est multiforme et attractive en ce sens que la région constitue un terreau de la chasse et du tourisme culturel avec son riche patrimoine.

Chapitre II : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Résumé

Dans le cadre de ce Recensement, il ressort qu'en décembre 2013, la population résidente à Kaolack est évaluée à 960 875 habitants dont 49% d'hommes et 51% de femmes.

Cette population se caractérise par sa jeunesse. L'âge moyen de la population est de 21 ans contre 22,4 ans au niveau national et la moitié de la population a moins de 16 ans (âge médian). Une comparaison entre sexe montre que la population masculine est plus jeune.

La population résidente est en majorité rurale avec 64,7% contre 35,3% de citadins. Sur le plan de la répartition spatiale, il existe une disparité entre départements (51% pour Kaolack, 37% pour Nioro et 12% pour Guinguinéo).

Dans l'ensemble, près d'une personne sur deux est mariée au niveau de la région de Kaolack. Chez les hommes, le taux de nuptialité en 2013 est de 41,1% contre 55,0% chez les femmes.

L'indice synthétique de fécondité de la région est de 5,6. Le taux brut de mortalité dans la région de Kaolack est de 8 ‰ habitants. En ce qui concerne l'espérance de vie à la naissance, elle se situe à 64,6 ans.

La prévalence du handicap au niveau de la région de Kaolack est de 5%. Cependant, il n'existe pas de disparités selon le sexe. Par contre, le handicap est légèrement plus fréquent en milieu rural qu'en milieu urbain.

Introduction

L'état de la population renvoie à deux éléments essentiels que sont la dimension ou la taille et la composition de la population. Les données sur la structure par âge et par sexe sont déterminantes, puisqu'elles sont à la base du calcul des principaux indicateurs démographiques. De leur cohérence et de leur régularité, va dépendre la qualité de ces indicateurs. Par conséquent, il convient d'étudier avec minutie la qualité des déclarations d'âge, variable cruciale dans le calcul des indicateurs démographiques.

Ce chapitre se donne ainsi comme ambition d'étudier la structure par âge et par sexe de la population, sa répartition et ses composantes. Dans le contexte de la décentralisation, les éléments de structure et les données de population spatialisées répondent aux besoins des utilisateurs et producteurs de statistiques, mais également à ceux des décideurs et des partenaires au développement. Outre l'état et la structure démographique, ce chapitre présente la situation de la région de Kaolack en matière de fécondité, de mortalité, de nuptialité et par rapport aux limitations fonctionnelles de sa population.

II.1. DEFINITION DES CONCEPTS

II.1.1. LA FECONDITE

La fécondité constitue l'un des phénomènes démographiques les plus déterminants de la dynamique des populations. Plusieurs indicateurs peuvent servir à mesurer son ampleur et ses tendances au cours d'une période.

Pour apprécier la fécondité au sein de la région de Kaolack, l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) est calculé. Appelé aussi somme des naissances réduites ou descendance du moment, cet indicateur représente le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme arrivée à la fin de sa vie féconde, si elle connaissait, à chaque âge, les taux de fécondité observés au cours des douze mois ayant précédé le recensement. Il est obtenu en faisant la somme des taux de fécondité par âge observés au cours de cette période.

II.1.2. LA MORTALITE

La mortalité constitue un phénomène démographique révélateur de la situation sanitaire d'un pays. A travers le calendrier de survenance des décès, on peut apprécier l'efficacité de la politique de santé notamment pour les enfants de moins de cinq ans.

Pour mesurer le niveau de la mortalité, son calendrier et son impact sur la population infanto juvénile, trois indicateurs sont utilisés :

Au niveau global, l'indice qui sera utilisé pour décrire la mortalité dans la population, en tenant compte de l'effectif de celle-ci, est le taux brut de mortalité. Cet indicateur décrit la mortalité dans la population générale sans référence particulière à un sous-groupe. Il est calculé en rapportant les décès enregistrés dans la population pendant une période donnée (généralement une année) à l'effectif moyen de cette population.

L'espérance de vie à la naissance correspond au nombre moyen d'années qu'une personne peut espérer vivre si les conditions de vie et de santé en vigueur à sa naissance perdurent pendant toute son existence. Cette mesure reflète la santé de la population d'un pays ainsi que la qualité des soins.

La mortalité infanto juvénile renvoie à l'incidence de la mortalité des nourrissons et des jeunes enfants. L'étude de la mortalité dans cette tranche d'âge permet de mesurer l'impact des maladies et des autres causes de mortalité sur les nourrissons, les tout-petits et les jeunes enfants.

II.1.3. LE HANDICAP

La notion de handicap a été définie dans le RGPHAE comme étant une caractéristique qui distingue les groupes de personnes vivant avec un handicap des autres groupes de population. De façon générale, le handicap implique l'interaction des capacités fonctionnelles d'une personne avec ses environnements physique, culturel et politique. Plus spécifiquement, les personnes vivant avec un handicap sont par définition les personnes qui risquent, plus que l'ensemble de la population, de se heurter à des limites dans l'exécution de certaines tâches ou la participation à des activités relatives à certaines fonctions. Pour apprécier la prévalence du handicap au sein de la région de Kaolack, les variables suivantes sont utilisées :

- L'acuité visuelle et auditive
- La locomotion
- Les capacités intellectuelles

Pour ces différentes catégories de handicap, il s'agit d'avantage de la limitation fonctionnelle que de handicap physique. En d'autres termes, les personnes ayant

recours à des outils spécifiques permettant de pallier leur handicap physique ne sont pas considérées comme handicapées dans le recensement.

II.2. NIVEAU ET TENDANCE DE LA POPULATION

II.2.1. EFFECTIF ET ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement général de la population et de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage réalisé en 2013 fait état d'une population résidente de 960 875 individus au niveau de la région de Kaolack. Cette population inclut aussi bien les ménages ordinaires que collectifs. La quasi-totalité de la population de la région est composée de sénégalais, les individus de nationalité étrangère ne représentant que 0,7% de la population totale. En outre, on note une forte ruralité de la région de Kaolack puisque 7 résidents sur 10 vivent en milieu rural.

Tableau 2.1: Répartition de la population de la région par sexe selon la nationalité et le milieu de résidence en 2013

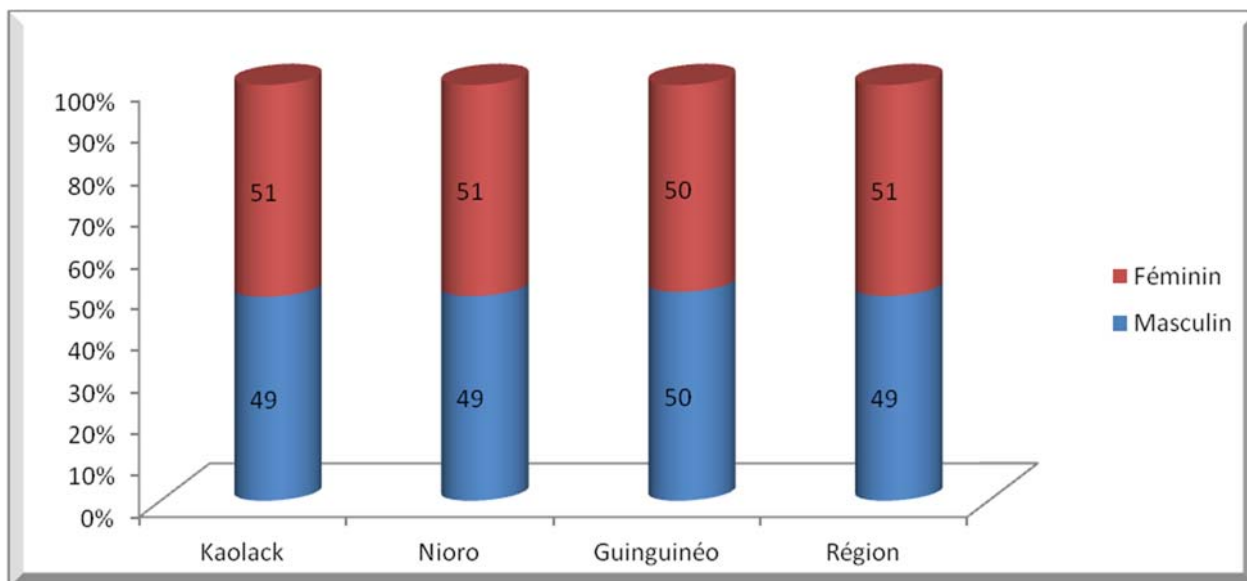
			SEXE					
			Masculin		Féminin		Total	
			Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
MILIEU DE RESIDENCE	Urbain	Sénégalaise	161 312	98,5	173 560	99,2	334 873	98,9
		Autres nationalités	2 489	1,5	1 398	0,8	3 887	1,1
		Total	163 801	100,0	174 958	100,0	338 760	100,0
	Rural	Sénégalaise	308 986	99,5	310 529	99,7	619 515	99,6
		Autres nationalités	1 617	0,5	984	0,3	2 600	0,4
		Total	310 602	100,0	311 513	100,0	622 115	100,0
	Total	Sénégalaise	470 298	99,1	484 089	99,5	954 387	99,3
		Autres nationalités	4 106	0,9	2 381	0,5	6 487	0,7
		Total	474 404	100,0	486 471	100,0	960 875	100,0

Source : ANSD. RGPHAE 2013

II.2.2. REPARTITION SPATIALE ET URBANISATION

La région de Kaolack est composée de 3 départements : Guinguinéo, Kaolack et Nioro. Le département de Kaolack, abritant la capitale régionale, est le plus peuplé avec 488 765 habitants soit 51% de la population totale de la région. Il est suivi du département de Nioro qui abrite 37% de la population de la région. Le département de Guinguinéo, le moins peuplé de la région compte 115 183 habitants soit 12% de la population totale. Par ailleurs, la population de la région de Kaolack est composée de 51% de femmes et de 49% d'hommes. Cette proportion est la même au niveau des différents départements, sauf à Guinguinéo où la parité entre les deux sexes est respectée.

Graphique 2. 1 : Répartition en pourcentage de la population de la région de Kaolack par département et par sexe



Source : ANSD. RGPHAE 2013

La part de la population de nationalité non sénégalaise dans la population totale de la région est très faible quel que soit le département. Cependant, on note une proportion plus élevée d'étrangers dans le département de Kaolack. Le fait que la capitale régionale soit un carrefour commercial, reliant la Gambie, le Mali et les deux Guinées, pourrait en être la cause.

L'essentiel de la population de la région de Kaolack vit en milieu rural avec un taux de ruralité de 64,7%. Ce taux est rendu moins élevé grâce à la forte urbanité du département de Kaolack, capitale régionale, dont plus de la moitié de la population vit en milieu urbain, contrairement aux départements de Nioro et Guinguinéo qui ont des taux de ruralité très élevés avec respectivement 91% et 79% d'habitants vivants en milieu rural.

Tableau 2.1: Répartition spatiale de la population de la région selon la nationalité et le département par milieu de résidence et par sexe en 2013

			SEXE					
			Masculin		Féminin		Total	
			Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
KAOLACK	Urbain	Sénégalaise	134 797	98,4	144 466	99,1	279 263	98,8
		Autres nationalités	2 245	1,6	1 288	0,9	3 532	1,2
		Total	137 042	100,0	145 754	100,0	282 796	100,0
	Rural	Sénégalaise	102 675	99,4	102 412	99,7	205 088	99,6
		Autres nationalités	580	0,6	301	0,3	881	0,4
		Total	103 256	100,0	102 713	100,0	205 969	100,0
	Total	Sénégalaise	237 473	98,8	246 878	99,4	484 351	99,1
		Autres nationalités	2 825	1,2	1 588	0,6	4 414	0,9
		Total	240 298	100,0	248 467	100,0	488 765	100,0

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Tableau 2.3 : Répartition spatiale de la population de la région selon la nationalité et le département par milieu de résidence et par sexe en 2013

			SEXE					
			Masculin		Féminin		Total	
			Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
NIORO	Urbain	Sénégalaise	14 842	98,6	16 198	99,5	31 040	99,1
		Autres nationalités	211	1,4	75	0,5	286	0,9
		Total	15 053	100,0	16 273	100,0	31 326	100,0
	Rural	Sénégalaise	160 173	99,4	163 882	99,6	324 055	99,5
		Autres nationalités	917	0,6	628	0,4	1 546	0,5
		Total	161 091	100,0	164 510	100,0	325 601	100,0
	Total	Sénégalaise	175 015	99,4	180 079	99,6	355 095	99,5
		Autres nationalités	1 129	0,6	703	0,4	1 832	0,5
		Total	176 144	100,0	180 783	100,0	356 927	100,0
GUINGUINEO	Urbain	Sénégalaise	11 673	99,7	12 897	99,7	24 570	99,7
		Autres nationalités	33	0,3	35	0,3	68	0,3
		Total	11 706	100,0	12 932	100,0	24 638	100,0
	Rural	Sénégalaise	46 137	99,7	44 235	99,9	90 372	99,8
		Autres nationalités	119	0,3	55	0,1	173	0,2
		Total	46 256	100,0	44 290	100,0	90 545	100,0
	Total	Sénégalaise	57 810	99,7	57 132	99,8	114 942	99,8
		Autres nationalités	152	0,3	90	0,2	241	0,2
		Total	57 962	100,0	57 221	100,0	115 183	100,0
Total	Urbain	Sénégalaise	161 312	98,5	173 560	99,2	334 873	98,9
		Autres nationalités	2 489	1,5	1 398	0,8	3 887	1,1
		Total	163 801	100,0	174 958	100,0	338 760	100,0
	Rural	Sénégalaise	308 986	99,5	310 529	99,7	619 515	99,6
		Autres nationalités	1 617	0,5	984	0,3	2 600	0,4
		Total	310 602	100,0	311 513	100,0	622 115	100,0
	Total	Sénégalaise	470 298	99,1	484 089	99,5	954 387	99,3
		Autres nationalités	4 106	0,9	2 381	0,5	6 487	0,7
		Total	474 404	100,0	486 471	100,0	960 875	100,0

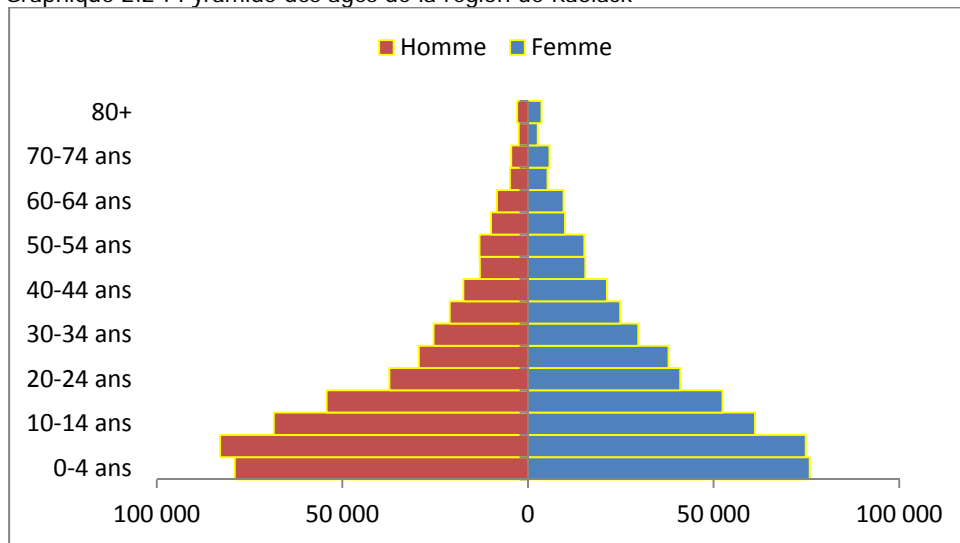
Source : ANSD. RGPHAE 2013

II.2.3. ANALYSE DE LA STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE

En termes de structure par âge, la population de la région de Kaolack se caractérise par une extrême jeunesse. L'allure de la pyramide renvoie à la structure typique des populations à fécondité et mortalité élevées. En effet, le rétrécissement rapide de la pyramide aux âges avancés traduit la faible proportion des personnes âgées parmi la

population totale de la région de Kaolack, mais aussi l'extrême jeunesse de cette dernière.

Graphique 2.2 : Pyramide des âges de la région de Kaolack



Source : ANSD. RGPHAE 2013

Cette forte jeunesse de la population se traduit à travers l'âge moyen et l'âge médian de la population de la région de Kaolack. Comme illustré dans le tableau ci-dessous, l'âge moyen de la population de la région est de 21 ans contre 22,4 ans au niveau national. En outre, la moitié de la population de la région est âgée de moins de 15 ans. Selon le sexe, on note une plus grande jeunesse de la population masculine de la région. Cette forte proportion des garçons de moins de 15 ans peut être liée à une migration sélective des hommes en âge de travailler. L'âge moyen et l'âge médian de la population sont beaucoup plus élevés dans les départements de Kaolack et Guinguineo par comparaison au département de Nioro.

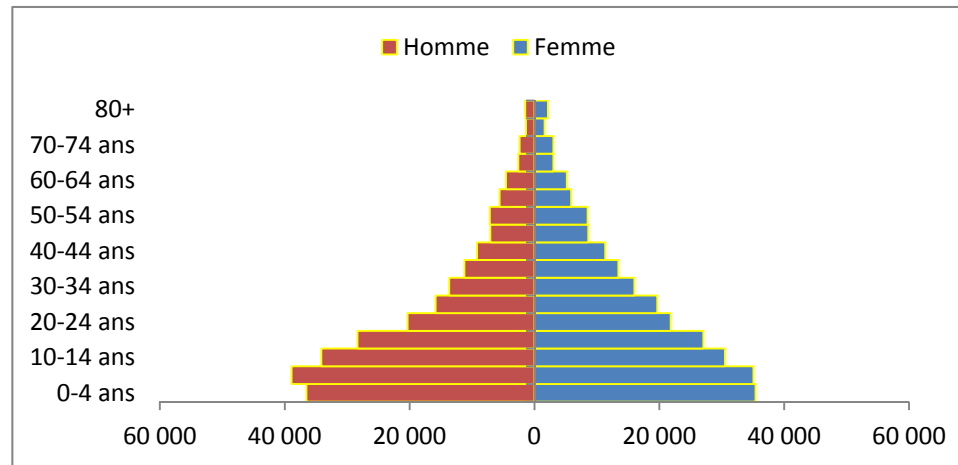
Tableau 2.4 : Âge moyen et âge médian de la population par département et par sexe

Département	SEXE					
	Masculin		Féminin		Total	
	Age moyen	Age médian	Age moyen	Age médian	Age moyen	Age médian
KAOLACK	22	16	23	19	23	17
NIRO	19	13	21	15	20	15
GUINGUINEO	21	15	23	17	22	16
Total	21	15	22	17	21	16

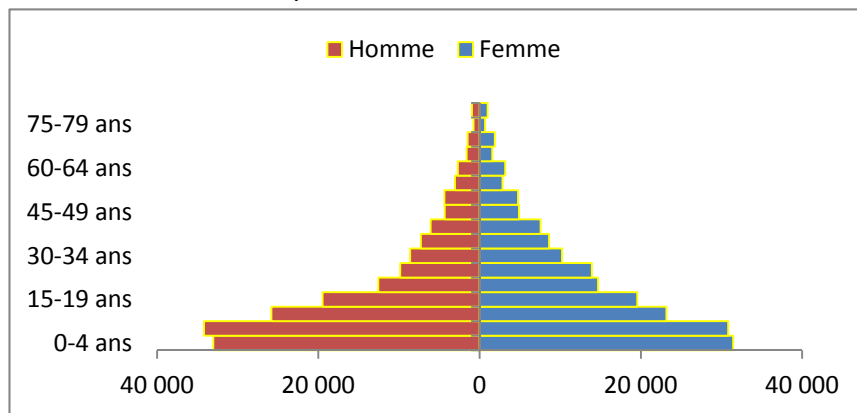
Source : ANSD. RGPHAE 2013

La structure par âge au niveau départemental épouse dans l'ensemble les contours de la structure par âge au niveau région et au niveau national. L'importance des moins de 20 ans est particulièrement marquée dans les trois départements malgré quelques anomalies constatées par rapport à l'allure des pyramides.

Graphique 2. 3 : Pyramides des âges par département
Département de Kaolack

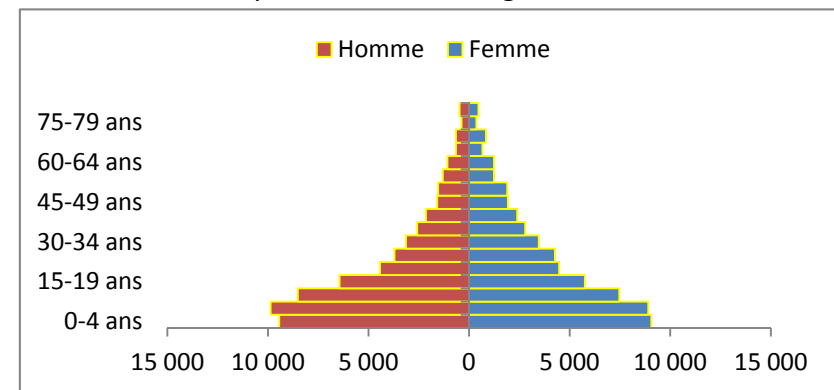


Département de Nioro



Source : ANSD. RGPHAE 2013

Département de Guinguinéo

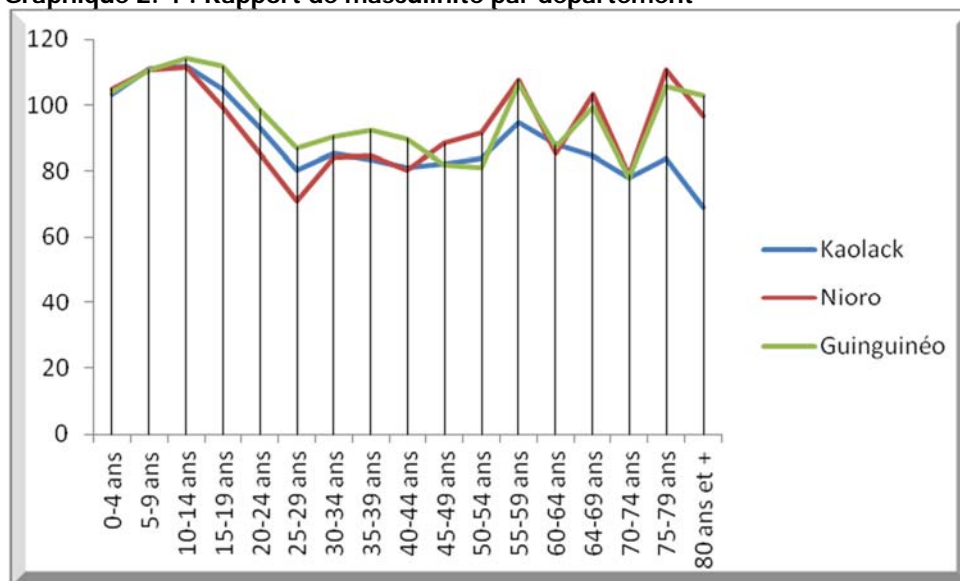


Source : ANSD. RGPHAE 2013

La répartition de la population par sexe montre une supériorité numérique des femmes par rapport aux hommes au niveau de la région de Kaolack avec un rapport de masculinité de 98 hommes pour 100 femmes. Cependant, selon le groupe d'âge considéré, on note des variations importantes du rapport de masculinité. Cette supériorité numérique est notamment visible entre 20 et 60 ans, la population en âge de travailler résidente dans la région étant à dominante féminine. Cette prédominance des femmes parmi la population en âge de travailler pourrait résulter d'une émigration massive des hommes.

Au niveau départemental, l'allure de la courbe est sensiblement la même pour Nioro et Guinguinéo. Le département de Kaolack semble avoir une allure plus ou moins régulière. Le département de Guinguinéo se distingue en particulier avec un rapport de masculinité de 103 hommes pour 100 femmes. En d'autres termes, la supériorité numérique des hommes par rapport aux femmes est plus prononcée au sein de ce département. En outre, aussi bien dans le département de Nioro que de Guinguinéo, les rapports de masculinité se présentent en dents de scie. Par contre, dans le département de Kaolack, la prédominance des femmes commence à partir de 20 ans.

Graphique 2. 4 : Rapport de masculinité par département



Source : ANSD. RGPHAE 2013

Globalement, on note un rapport de masculinité en faveur des femmes, ceci est dû au poids démographique des moins de 15 ans dans la population globale notamment chez les filles. Mais cette tendance s'inverse en faveur des hommes aux âges adultes due certainement à une migration différentielle en faveur des femmes.

II.3. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET CULTURELLES DE LA POPULATION

II.3.1. ETAT MATRIMONIAL

Le mariage demeure encore le cadre socialement accepté de la procréation au Sénégal. Ainsi, bien qu'indirectement, la nuptialité affecte la dynamique

démographique du pays. Il importe donc d'analyser le profil de la nuptialité au niveau de la région pour mieux saisir la structure de sa population.

II.3.1.1. Situation matrimoniale des hommes et des femmes de 10 ans et plus

Au niveau de la région de Kaolack, le mariage constitue un événement quasi universel. La nuptialité reste très intense et le célibat aux âges avancés représente une faible proportion. Dans l'ensemble, près d'une personne sur deux est mariée au niveau de la région de Kaolack. Chez les hommes, le taux de nuptialité en 2013 est de 41,1% contre 55,0% chez les femmes.

Au-delà de 50 ans, la proportion des célibataires est relativement faible (3,6% au niveau régional, 3,8% chez les hommes et 3,4% chez les femmes). Les personnes en situation de veuvage représentent 3,3% au niveau de la région et sont essentiellement de sexe féminin (5,9% contre 0,4% pour les hommes). Le divorce, les unions libres et les séparations sont peu fréquentes au niveau de la région.

Tableau 2.5 : Situation matrimoniale au niveau de la région de Kaolack en pourcentage

Sexe	Groupe d'Age	marié	célibataire	veuf/veuve	Divorcé	union libre (concubinage)	séparé
Masculin	10-14	1,4	98,5	0,0	0,1	0,0	0,0
	15-19	3,0	96,9	0,0	0,0	0,0	0,0
	20-24	10,9	88,8	0,1	0,1	0,0	0,0
	25-29	38,1	61,4	0,1	0,3	0,0	0,1
	30-34	69,4	29,5	0,2	0,8	0,0	0,0
	35-39	84,7	14,0	0,2	1,0	0,0	0,0
	40-44	90,1	8,2	0,4	1,3	0,0	0,1
	45-49	91,9	5,9	0,6	1,6	0,0	0,0
	50-54	93,7	3,8	0,8	1,6	0,0	0,1
	55-59	94,0	3,3	1,2	1,4	0,0	0,1
	60-64	94,2	2,7	1,5	1,6	0,0	0,0
	65-69	94,1	2,2	2,4	1,1	0,0	0,1
	70-74	92,0	3,2	3,6	1,0	0,0	0,2
	75-79	91,0	2,7	5,2	0,9	0,0	0,2
	80+	87,3	3,1	8,4	0,8	0,1	0,4
	Total	41,1	57,9	0,4	0,6	0,0	0,0
Féminin	10-14	2,4	97,5	0,1	0,1	0,0	0,0
	15-19	27,7	71,8	0,1	0,3	0,0	0,0
	20-24	62,1	36,5	0,2	1,2	0,0	0,0
	25-29	81,4	16,1	0,5	2,0	0,0	0,0
	30-34	86,7	9,5	1,0	2,7	0,0	0,1
	35-39	89,8	5,6	1,8	2,7	0,0	0,1
	40-44	88,7	4,0	4,3	3,0	0,0	0,1
	45-49	85,4	3,2	7,9	3,2	0,1	0,1
	50-54	77,5	3,4	15,8	2,9	0,2	0,2

	55-59	70,0	3,4	23,5	2,7	0,2	0,2
	60-64	60,3	3,9	33,4	1,7	0,4	0,4
	65-69	52,9	4,2	41,1	0,9	0,4	0,5
	70-74	44,3	4,8	49,8	0,5	0,4	0,2
	75-79	39,3	4,9	54,5	0,6	0,3	0,3
	80+	35,9	5,3	57,4	0,4	0,4	0,4
	Total	55,0	37,4	5,9	1,5	0,1	0,1
Total	10-14	1,9	98,0	0,0	0,1	0,0	0,0
	15-19	15,5	84,2	0,1	0,2	0,0	0,0
	20-24	38,2	60,9	0,1	0,7	0,0	0,0
	25-29	62,7	35,7	0,3	1,2	0,0	0,0
	30-34	78,8	18,7	0,6	1,8	0,0	0,1
	35-39	87,4	9,4	1,1	1,9	0,0	0,1
	40-44	89,3	5,9	2,5	2,2	0,0	0,1
	45-49	88,4	4,5	4,6	2,4	0,1	0,1
	50-54	84,9	3,6	8,9	2,3	0,1	0,1
	55-59	82,0	3,4	12,4	2,0	0,1	0,1
	60-64	76,0	3,3	18,6	1,7	0,2	0,2
	65-69	72,6	3,3	22,6	1,0	0,2	0,3
	70-74	65,2	4,1	29,6	0,7	0,2	0,2
	75-79	64,3	3,8	30,6	0,8	0,2	0,3
	80+	58,9	4,3	35,5	0,6	0,3	0,4
	Total	48,4	47,1	3,3	1,1	0,0	0,1

Source : ANSD.RGPHAE2013

L'analyse des variations interdépartementales de la nuptialité montre que le département de Kaolack enregistre les taux de nuptialité les plus faibles de la région quel que soit le sexe. A l'opposé, c'est dans le département de Nioko que le mariage semble être le plus fréquent avec des taux de nuptialité de 43,0%, 60,0% et 52,1% respectivement chez les hommes, chez les femmes et dans l'ensemble. Au niveau du département de Kaolack, on enregistre la proportion la plus importante de divorcés avec 1,4%.

Quel que soit le département, le concubinage reste faiblement représenté, ce qui dénote l'ancrage culturel du mariage au sein de la population de la région de Kaolack.

Tableau 1. 2 : Situation matrimoniale par département en pourcentage

Groupe d'Age	marié	célibataire	veuf/veuve	divorcé	union libre (concubinage)	séparé
DEPARTEMENT DE KAOLACK (HOMME)						
10-14	1,3	98,6	0,0	0,1	0,0	0,0
15-19	2,6	97,3	0,0	0,0	0,0	0,0
20-24	8,4	91,3	0,1	0,2	0,0	0,0
25-29	31,4	68,0	0,2	0,4	0,0	0,0
30-34	63,3	35,3	0,2	1,1	0,0	0,0
35-39	80,1	18,3	0,3	1,3	0,0	0,1

40-44	87,2	10,6	0,4	1,7	0,0	0,1
45-49	89,5	7,9	0,6	1,9	0,0	0,0
50-54	91,7	5,0	0,9	2,3	0,0	0,1
55-59	92,8	4,0	1,2	1,8	0,0	0,1
60-64	93,3	3,1	1,4	2,0	0,0	0,0
65-69	93,0	2,5	2,9	1,5	0,0	0,1
70-74	91,4	3,0	4,1	1,3	0,0	0,1
75-79	90,2	2,9	5,4	1,3	0,1	0,2
80+	86,3	2,5	10,0	0,9	0,1	0,4
Total	39,6	59,1	0,5	0,7	0,0	0,0
DEPARTEMENT DE NIORO (HOMME)						
10-14	1,5	98,3	0,0	0,1	0,0	0,0
15-19	3,5	96,3	0,0	0,0	0,0	0,1
20-24	13,8	86,0	0,0	0,1	0,0	0,1
25-29	47,0	52,7	0,0	0,1	0,0	0,1
30-34	78,4	21,2	0,1	0,3	0,0	0,0
35-39	91,3	8,0	0,1	0,5	0,0	0,0
40-44	94,4	4,7	0,3	0,6	0,0	0,0
45-49	95,8	2,7	0,4	1,1	0,0	0,0
50-54	96,7	2,0	0,5	0,8	0,0	0,0
55-59	96,7	1,6	1,0	0,5	0,0	0,1
60-64	95,9	1,9	1,2	0,9	0,0	0,0
65-69	96,1	1,9	1,4	0,5	0,0	0,1
70-74	93,3	3,3	2,4	0,8	0,0	0,2
75-79	94,1	2,8	2,9	0,1	0,0	0,0
80+	89,8	4,0	5,5	0,3	0,0	0,4
Total	43,0	56,4	0,3	0,3	0,0	0,1
DEPARTEMENT DE GUINGUINEO (HOMME)						
10-14	1,3	98,6	0,0	0,0	0,0	0,0
15-19	3,4	96,6	0,0	0,0	0,0	0,0
20-24	14,0	85,7	0,0	0,2	0,0	0,1
25-29	42,2	57,1	0,1	0,4	0,0	0,1
30-34	71,5	27,3	0,3	0,9	0,0	0,0
35-39	85,6	12,9	0,4	1,1	0,0	0,0
40-44	90,2	8,1	0,4	1,3	0,0	0,0
45-49	92,3	5,9	0,8	1,1	0,0	0,0
50-54	93,9	3,6	1,4	0,9	0,0	0,1
55-59	93,2	4,2	1,4	1,3	0,0	0,0
60-64	93,5	2,9	2,1	1,3	0,1	0,0
65-69	93,8	2,0	2,9	1,2	0,0	0,0
70-74	90,8	3,4	4,7	0,8	0,0	0,3
75-79	87,6	2,1	8,7	1,1	0,0	0,5
80+	85,3	3,1	9,4	1,3	0,2	0,6
Total	42,0	56,8	0,6	0,5	0,0	0,0
DEPARTEMENT DE KAOLACK (FEMME)						

10-14	1,9	97,9	0,0	0,0	0,0	0,0
15-19	20,8	78,7	0,1	0,3	0,0	0,0
20-24	52,3	46,0	0,2	1,4	0,0	0,0
25-29	74,2	22,5	0,5	2,7	0,0	0,0
30-34	82,0	13,4	1,0	3,5	0,0	0,1
35-39	86,3	7,8	2,0	3,8	0,0	0,1
40-44	85,4	5,7	4,6	4,2	0,0	0,1
45-49	83,0	4,2	8,3	4,4	0,0	0,1
50-54	75,9	3,9	16,1	3,8	0,1	0,1
55-59	68,0	3,8	24,5	3,5	0,1	0,1
60-64	58,1	3,9	34,8	2,6	0,3	0,3
65-69	51,7	4,1	42,6	1,3	0,2	0,1
70-74	41,0	4,3	53,7	0,7	0,2	0,1
75-79	35,0	5,0	58,9	0,7	0,0	0,2
80+	34,2	5,2	59,8	0,6	0,2	0,1
Total	51,4	39,9	6,6	2,0	0,0	0,1
DEPARTEMENT DE NIORO (FEMME)						
10-14	2,9	96,9	0,1	0,1	0,0	0,0
15-19	37,0	62,6	0,1	0,3	0,0	0,0
20-24	75,3	23,5	0,3	0,8	0,0	0,1
25-29	90,4	8,1	0,4	1,0	0,0	0,1
30-34	93,1	4,4	1,0	1,5	0,0	0,1
35-39	94,8	2,4	1,5	1,3	0,0	0,1
40-44	93,0	1,5	4,0	1,4	0,1	0,0
45-49	88,3	1,9	7,9	1,6	0,2	0,1
50-54	79,8	2,4	15,7	1,6	0,2	0,3
55-59	73,6	2,8	21,9	1,2	0,3	0,3
60-64	63,0	3,5	32,1	0,6	0,4	0,4
65-69	56,9	3,7	37,3	0,4	0,6	1,2
70-74	49,8	4,3	44,9	0,2	0,4	0,4
75-79	49,2	3,9	45,8	0,3	0,3	0,6
80+	41,5	4,9	51,9	0,3	0,8	0,5
Total	60,0	34,2	4,8	0,8	0,1	0,1
DEPARTEMENT DE GUINGUINEO (FEMME)						
10-14	2,4	97,5	0,1	0,0	0,0	0,0
15-19	28,6	70,9	0,1	0,4	0,0	0,0
20-24	65,7	32,7	0,2	1,3	0,0	0,1
25-29	84,7	13,1	0,5	1,6	0,0	0,0
30-34	89,3	6,9	1,1	2,6	0,0	0,1
35-39	91,1	4,5	1,9	2,3	0,1	0,1
40-44	90,4	3,5	3,9	1,9	0,1	0,2
45-49	88,8	2,4	6,7	1,9	0,0	0,2
50-54	78,7	3,5	14,6	2,5	0,4	0,2
55-59	71,6	3,2	22,5	2,2	0,1	0,4
60-64	62,5	4,9	30,7	0,9	0,3	0,6

65-69	48,9	6,3	43,2	0,3	0,6	0,6
70-74	43,8	7,5	47,0	0,6	1,0	0,1
75-79	39,9	6,1	51,2	0,6	1,7	0,3
80+	31,7	6,9	58,4	0,2	0,6	1,7
Total	56,1	36,2	6,2	1,2	0,1	0,1
DEPARTEMENT DE KAOLACK (ENSEMBLE)						
10-14	1,6	98,3	0,0	0,1	0,0	0,0
15-19	11,8	87,9	0,1	0,2	0,0	0,0
20-24	31,7	67,3	0,1	0,8	0,0	0,0
25-29	55,5	42,4	0,4	1,7	0,0	0,0
30-34	73,5	23,4	0,7	2,4	0,0	0,1
35-39	83,5	12,5	1,3	2,7	0,0	0,1
40-44	86,2	7,9	2,7	3,1	0,0	0,1
45-49	85,9	5,8	4,8	3,3	0,0	0,1
50-54	83,1	4,4	9,2	3,1	0,1	0,1
55-59	80,0	3,9	13,2	2,7	0,1	0,1
60-64	74,6	3,5	19,2	2,3	0,2	0,2
65-69	70,6	3,4	24,4	1,4	0,1	0,1
70-74	63,1	3,7	32,0	0,9	0,1	0,1
75-79	60,2	4,0	34,5	1,0	0,0	0,2
80+	55,5	4,1	39,4	0,7	0,2	0,2
Total	45,9	48,9	3,7	1,4	0,0	0,1
DEPARTEMENT DE NIORO (ENSEMBLE)						
10-14	2,2	97,6	0,1	0,1	0,0	0,0
15-19	20,8	78,9	0,1	0,2	0,0	0,1
20-24	47,3	51,9	0,2	0,5	0,0	0,1
25-29	72,5	26,5	0,2	0,7	0,0	0,1
30-34	86,4	12,0	0,6	0,9	0,0	0,0
35-39	93,2	5,0	0,8	0,9	0,0	0,0
40-44	93,7	2,9	2,3	1,0	0,0	0,0
45-49	91,8	2,3	4,4	1,3	0,2	0,1
50-54	87,9	2,2	8,4	1,2	0,1	0,2
55-59	85,6	2,2	11,1	0,8	0,2	0,2
60-64	78,2	2,8	17,9	0,7	0,2	0,2
65-69	76,8	2,8	19,0	0,5	0,3	0,6
70-74	69,0	3,9	26,1	0,4	0,2	0,3
75-79	72,8	3,3	23,2	0,2	0,1	0,3
80+	65,2	4,5	29,1	0,3	0,4	0,5
Total	52,1	44,6	2,7	0,5	0,0	0,1
DEPARTEMENT DE GUINGUINEO (ENSEMBLE)						
10-14	1,8	98,0	0,1	0,0	0,0	0,0
15-19	15,4	84,3	0,0	0,2	0,0	0,0
20-24	40,2	58,8	0,1	0,8	0,0	0,1
25-29	65,1	33,4	0,3	1,0	0,0	0,1
30-34	80,9	16,5	0,7	1,8	0,0	0,1

35-39	88,5	8,5	1,1	1,7	0,1	0,1
40-44	90,3	5,6	2,3	1,6	0,1	0,1
45-49	90,3	4,0	4,0	1,5	0,0	0,1
50-54	85,5	3,6	8,7	1,8	0,2	0,1
55-59	82,7	3,7	11,6	1,7	0,0	0,2
60-64	76,9	3,9	17,4	1,1	0,2	0,3
65-69	71,2	4,2	23,1	0,8	0,3	0,3
70-74	64,4	5,7	28,5	0,7	0,5	0,2
75-79	64,3	4,1	29,5	0,8	0,8	0,4
80+	58,9	5,0	33,6	0,7	0,4	1,2
Total	49,2	46,3	3,5	0,9	0,1	0,1

Sources : ANSD.RGPHAE 2013

11.3.1.2. Pratique de la polygamie

L'incidence de la polygamie est très importante au niveau des départements de Nioro et de Kaolack. Au sein de ces deux départements, la part des polygames parmi les mariés représente respectivement 50,3% et 36,5%. En outre, la pratique de la monogamie est plus répandue au niveau du département de Guinguinéo quel que soit le sexe. Les hommes mariés monogames représentent 77,9% de la population totale des mariés. Chez les femmes cette proportion est de l'ordre de 56,0%.

Quel que soit le sexe, la polygamie reste plus fréquente dans le département de Nioro que dans les autres départements.

Tableau 2. 3 : Pratique de la polygamie dans la région de Kaolack

DEPARTEMENT DE KAOLACK						
Age	Homme		Femme		Ensemble	
	monogame	polygame	monogame	polygame	monogame	polygame
15-19	72,3	27,7	76,2	23,8	75,8	24,2
20-24	89,8	10,2	71,8	28,2	74,0	26,0
25-29	94,1	5,9	65,2	34,8	72,3	27,7
30-34	92,2	7,8	57,7	42,3	71,2	28,8
35-39	86,6	13,4	49,8	50,2	65,8	34,2
40-44	78,6	21,4	45,5	54,5	60,4	39,6
45-49	72,3	27,7	43,0	57,0	56,7	43,3
50-54	65,5	34,5	40,6	59,4	53,0	47,0
55-59	60,8	39,2	41,6	58,4	52,4	47,6
60-64	58,5	41,5	42,3	57,7	51,8	48,2
64-69	59,0	41,0	41,1	58,9	51,8	48,2
70-74	55,8	44,2	45,1	54,9	51,9	48,1
75-79	54,5	45,5	41,8	58,2	50,5	49,5
80+	53,3	46,7	44,2	55,8	50,0	50,0
Total	75,5	24,5	55,3	44,7	63,5	36,5

DEPARTEMENT DE NIORO						
Age	Homme		Femme		Ensemble	
	monogame	polygame	monogame	polygame	monogame	polygame
15-19	73,2	26,8	67,1	32,9	67,6	32,4
20-24	92,8	7,2	59,1	40,9	63,5	36,5
25-29	94,4	5,6	47,3	52,7	59,9	40,1
30-34	88,1	11,9	35,9	64,1	57,5	42,5
35-39	75,8	24,2	28,4	71,6	49,6	50,4
40-44	60,5	39,5	24,0	76,0	40,4	59,6
45-49	49,6	50,4	21,2	78,8	35,1	64,9
50-54	42,5	57,5	24,1	75,9	33,7	66,3
55-59	34,7	65,3	25,0	75,0	30,7	69,3
60-64	36,1	63,9	30,4	69,6	33,6	66,4
64-69	37,8	62,2	32,4	67,6	35,8	64,2
70-74	39,2	60,8	34,8	65,2	37,5	62,5
75-79	39,5	60,5	30,9	69,1	36,8	63,2
80+	45,9	54,1	33,0	67,0	41,7	58,3
Total	63,9	36,1	40,8	59,2	49,7	50,3

DEPARTEMENT DE GUINGUINEO						
Age	Homme		Femme		Ensemble	
	monogame	polygame	monogame	polygame	monogame	polygame
15-19	86,7	13,3	75,7	24,3	77,0	23,0
20-24	95,9	4,1	72,9	27,1	76,8	23,2
25-29	96,3	3,7	65,1	34,9	74,4	25,6
30-34	92,7	7,3	57,3	42,7	72,1	27,9
35-39	88,2	11,8	49,4	50,6	67,4	32,6
40-44	79,7	20,3	45,2	54,8	61,4	38,6
45-49	73,2	26,8	45,1	54,9	58,0	42,0
50-54	67,4	32,6	40,1	59,9	53,5	46,5
55-59	62,4	37,6	39,8	60,2	52,9	47,1
60-64	61,9	38,1	38,9	61,1	51,9	48,1
64-69	55,3	44,7	45,4	54,6	51,9	48,1
70-74	56,3	43,7	39,7	60,3	49,9	50,1
75-79	55,1	44,9	50,0	50,0	53,6	46,4
80+	56,0	44,0	52,0	48,0	55,0	45,0
Total	77,9	22,1	56,0	44,0	65,2	34,8

Source : ANSD.RGPHAE 2013

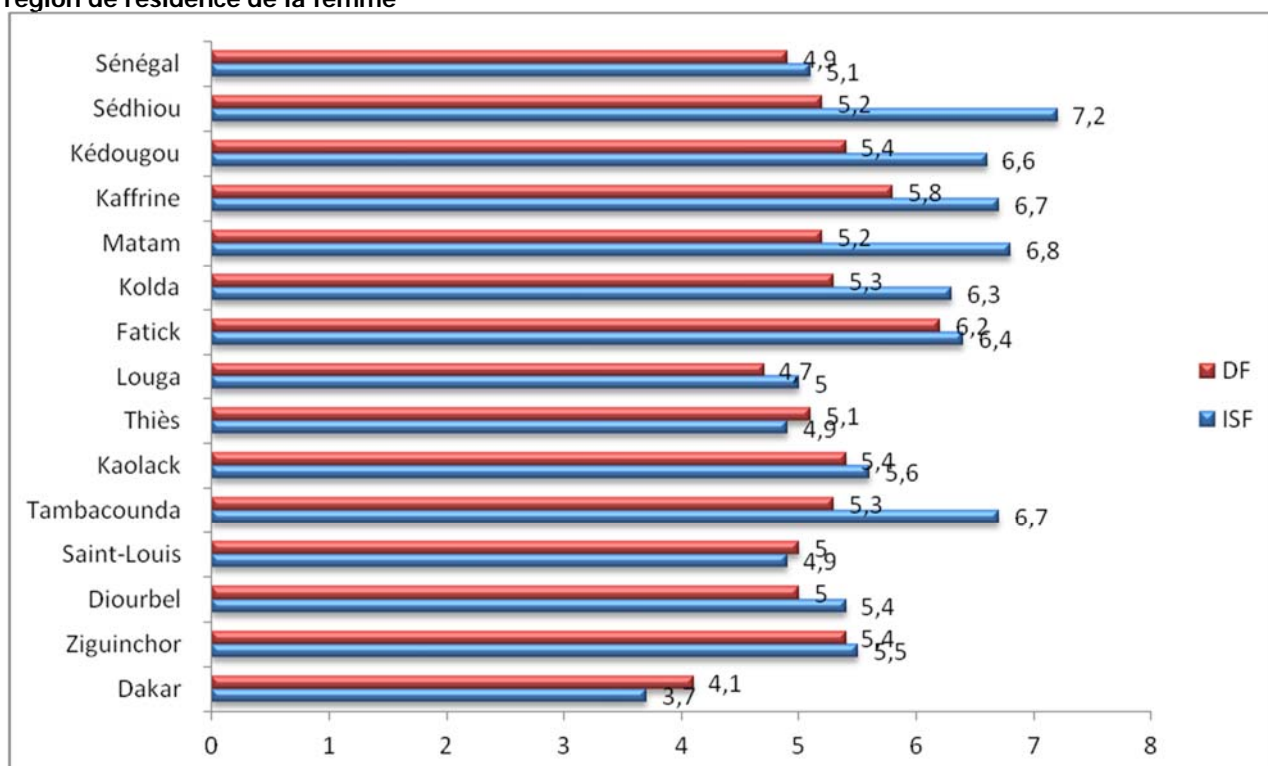
II.3.2. FECONDITE

Le nombre total de naissances vivantes pour un groupe de femmes donné résume l'expérience reproductive de ces femmes depuis leur première naissance jusqu'à la date du recensement. Au niveau de Kaolack, le nombre moyen de naissances des femmes de 45-49 ans, ou Descendance Finale qui est de 5,4, se rapproche de la fécondité actuelle (ISF : 5,6). Cet écart de seulement 0,2 enfant montre que la

fécondité reste quasi invariable. Le même schéma s’observe dans les régions de Louga, et Fatick.

Par comparaison à la moyenne nationale ou aux régions telles que Dakar, Saint-Louis, Louga et Thiès, les niveaux de fécondité sont élevés dans la région de Kaolack. L’analyse différentielle selon le milieu de résidence montre que ce maintien de la fécondité à des niveaux élevés est davantage lié au milieu rural. En effet, dans la région de Kaolack, la fécondité des femmes vivant en milieu rural est de 6,4 contre 4,4 en milieu urbain.

Graphique 2.5 : Fécondité du moment (ISF 15-49 ans) et fécondité passée (DF 45-49 ans) selon la région de résidence de la femme



Source : ANSD.RGPHAE2013

Tableau 2. 4: ISF par région et milieu de résidence

Région	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
Dakar	3,6	4,6	3,7
Ziguinchor	4,8	6,2	5,5
Diourbel	4,3	5,7	5,4
Saint-Louis	4,1	5,6	4,9
Tambacounda	5,5	7,1	6,7
Kaolack	4,4	6,4	5,6
Thiès	4,4	5,5	4,9
Louga	4,3	5,2	5,0
Fatick	5,8	6,6	6,4
Kolda	5,3	6,7	6,3
Matam	7,2	6,7	6,8

Kaffrine	4,6	7,2	6,7
Kédougou	5,8	6,9	6,6
Sédhiou	5,8	7,6	7,2
Sénégal	4,1	6,2	5,1

Source : ANSD.RGPHAE 2013

II.3.3. MORTALITE

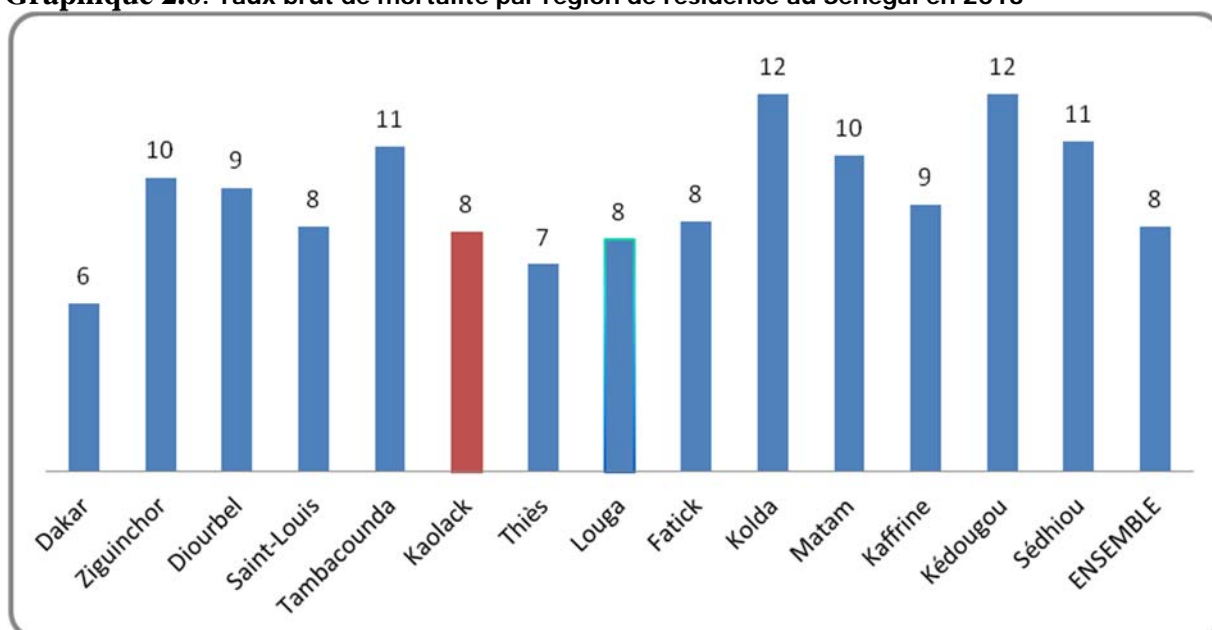
Pour apprécier la situation sanitaire de la population de la région de Kaolack, le RGPHAE a collecté des données sur les décès des douze derniers mois. L'analyse de cette information permet d'évaluer le niveau global de la mortalité ainsi que la structure par âge des décès.

Le taux brut de mortalité dans la région de Kaolack est de 8‰ habitants. La région se situe donc à hauteur de la moyenne nationale.

L'analyse des risques de décès des enfants avant l'âge de cinq ans révèle une amélioration de la situation sanitaire de la région. En 2011, les résultats de l'EDS MICS 2011 faisaient état d'un risque de mortalité infanto juvénile de 98‰. En 2013, le quotient de mortalité infanto juvénile de la région de Kaolack est de 81,1‰ contre 78,7‰ au niveau national. Une analyse selon le sexe de l'enfant montre que le niveau de la mortalité infanto juvénile dans la région est inférieur à la moyenne nationale chez les garçons et supérieur chez les filles.

L'analyse de la structure des décès permet de calculer l'espérance de vie sous l'hypothèse d'une mortalité par âge constante au fil du temps. En se basant sur les données de 2013, l'espérance de vie au niveau de la région de Kaolack est estimée à 64,6 ans, inférieure à celle du niveau national (64,8). Cette espérance de vie est plus élevée chez les femmes (66,3) que chez les hommes (62,8).

Graphique 2.6: Taux brut de mortalité par région de résidence au Sénégal en 2013



Source : ANSD.RGPHAE2013

Tableau 2.5: Espérance de vie à la naissance par région selon le milieu de résidence et le sexe au Sénégal en 2013

Région	Homme	Femme	Ensemble
Dakar	68,4	70,9	69,6
Ziguinchor	62,8	62,9	62,9
Diourbel	61	64,6	62,8
Saint-Louis	63,6	65,5	64,5
Tambacounda	57,6	58,1	57,8
Kaolack	62,8	66,3	64,6
Thiès	66,8	69,6	68,2
Louga	65,6	66,8	66,2
Fatick	63,5	66,6	65,1
Kolda	54,6	54,7	54,7
Matam	59,3	61,5	60,4
Kaffrine	60,8	65,3	62,9
Kédougou	55	55,1	55
Sédhiou	56,2	57,9	57,1
Milieu de résidence			
URBAIN	66,2	68,6	67,4
RURAL	61,1	64,3	62,7
ENSEMBLE	63,2	66,5	64,8

Source : ANSD.RGPHAE 2013

Tableau 2.6: Quotients de mortalité infanto-juvénile selon le sexe, la région et le milieu de résidence au Sénégal en 2013

Région	Homme	Femme	Ensemble
Dakar	62,2	61,3	61,7
Ziguinchor	56,2	81,8	68,8
Diourbel	99,6	95,9	97,8
Saint-Louis	90,6	90,6	90,7
Tambacounda	132	137,2	134,5
Kaolack	76,5	85,9	81,1
Thiès	57	57,2	57,1
Louga	77,9	83	80,4
Fatick	72,8	74,2	73,5
Kolda	154,5	160,4	157,4
Matam	93,2	90,5	91,8
Kaffrine	97,5	79,7	88,9
Kédougou	145,5	163,7	154,2
Sédhiou	127,2	125,5	126,3
MILIEU DE RESIDENCE			
URBAIN	53,8	58,4	56
RURAL	98,3	89,8	94,2
ENSEMBLE	81	76,3	78,7

Source : ANSD.RGPHAE2013

II.3.4. DECLARATION DES FAITS D'ETAT CIVIL

En tant que système d'enregistrement continu des principaux événements démographiques, l'Etat civil représente une source d'information capitale pour l'administration et la prise de décision. Au cours du RGPHAE, des questions sur l'enregistrement des mariages, des décès et des naissances ont été posées aux enquêtés.

La déclaration des mariages reste un événement peu répandu au sein des trois départements de la région. Moins d'un mariage sur quatre est déclaré à l'état civil. Les proportions de mariages déclarés les plus élevées se retrouvent dans le département de Kaolack avec 20,3% de mariages déclarés à l'Etat civil.

Le problème de la déclaration des mariages se pose davantage en milieu rural qu'en milieu urbain. Dans les zones urbaines des départements de Kaolack, Nioro et Guinguinéo, les taux de déclaration des mariages sont respectivement de 30,2%, 27,3% et 23,6% alors qu'en milieu rural, les proportions sont de l'ordre de 6,9%, 3,8% et 7,2%.

La déclaration des décès est plus fréquente que celui des mariages. Au niveau des départements de Kaolack, Nioro et Guinguinéo, respectivement 41%, 10% et 16,7% des décès sont déclarés à l'état civil. A ce niveau, on note également des disparités selon le milieu de résidence avec une plus grande propension à déclarer les décès en milieu urbain qu'en milieu rural.

En termes de possession d'acte de naissance (bulletin de naissance ou jugement supplétif), beaucoup d'efforts restent à faire pour atteindre une déclaration universelle des naissances. Au niveau des départements de Nioro et Guinguinéo, respectivement 28,2% et 15,6% des personnes n'ont pas de bulletin de naissance ou de jugement supplétif. A l'image de la déclaration des décès et des mariages, la sous déclaration des naissances est davantage un problème rural. Il importe donc de mener des investigations ciblées pour circonscrire les facteurs qui entravent la déclaration des faits d'état civil spécifiquement en milieu rural.

Tableau 2.7 : Déclaration des mariages et des décès à l'état civil par département et par milieu de résidence

	MILIEU DE RESIDENCE								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	DECLARATION DU MARIAGE A L'ETAT CIVIL								
	Non	Oui	NSP	Non	Oui	NSP	Non	Oui	NSP
KAOLACK	59,4	30,2	10,3	89,8	6,9	3,3	72,3	20,3	7,4
NIORO	66,2	27,3	6,5	94,3	3,8	1,9	92,1	5,6	2,2
GUINGUINEO	68,9	23,6	7,5	87,9	7,2	4,8	83,8	10,8	5,4
	DECLARATION DU DECES A L'ETAT CIVIL								
KAOLACK	32,1	59,5	8,4	79,4	15,1	5,5	51,8	41,0	7,2
NIORO	62,1	27,9	10,0	89,0	8,3	2,8	86,6	10,0	3,4
GUINGUINEO	63,5	27,0	9,6	77,9	13,4	8,7	74,4	16,7	8,9

Source : ANSD.RGPHAE2013

Tableau 2.8 : Déclaration des naissances à l'état civil par département et par milieu de résidence

Urbain				
Département	bulletin de naissance	jugement supplétif	Aucun	NSP
KAOLACK	77,5	13,6	4,9	4,0
NIORO	77,8	16,1	4,4	1,7
GUINGUINEO	78,2	11,8	5,6	4,4
Rural				
KAOLACK	42,5	30,7	21,4	5,4
NIORO	36,3	29,0	30,4	4,2
GUINGUINEO	55,0	20,5	18,3	6,3
Ensemble				
KAOLACK	62,6	20,9	11,9	4,6
NIORO	39,9	27,9	28,2	4,0
GUINGUINEO	60,0	18,6	15,6	5,9

Source : ANSD .RGPHAE 2013

II.3.5. PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La prévalence du handicap au niveau de la région de Kaolack est de 5%. On n'observe pas de disparités selon le sexe. Par contre, le handicap est légèrement plus fréquent en milieu rural qu'en milieu urbain.

La proportion de personnes en situation de handicap varie également selon le département de résidence. Le département de Kaolack enregistre une prévalence supérieure aux autres départements avec 6% de personnes en situation de handicap. Il est suivi du département de Guinguinéo avec 5% de personnes handicapés quel que soit le type de handicap. La prévalence la plus faible, se situant d'ailleurs en dessous de la moyenne nationale, se retrouve au niveau du département de Nioro avec 3,7% de personnes en situation de handicap.

Tableau 2.9 : Pourcentage de personnes en situation de handicap par département et par milieu de résidence selon le sexe

DEPARTEMENT	MILIEU DE RESIDENCE	Masculin		Féminin		Total	
		non handicapé	handicapé	non handicapé	handicapé	non handicapé	handicapé
KAOLACK	Urbain	94,6	5,4	93,3	6,7	93,9	6,1
	Rural	94,1	5,9	94,0	6,0	94,0	6,0
	Total	94,4	5,6	93,6	6,4	94,0	6,0
NIORO	Urbain	95,4	4,6	95,1	4,9	95,3	4,7
	Rural	96,1	3,9	96,6	3,4	96,4	3,6
	Total	96,1	3,9	96,5	3,5	96,3	3,7
GUINGUINEO	Urbain	95,2	4,8	94,0	6,0	94,5	5,5
	Rural	95,2	4,8	95,1	4,9	95,2	4,8
	Total	95,2	4,8	94,9	5,1	95,0	5,0

DEPARTEMENT	MILIEU DE RESIDENCE	Masculin		Féminin		Total	
		non handicapé	handicapé	non handicapé	handicapé	non handicapé	handicapé
TOTAL	Urbain	94,7	5,3	93,5	6,5	94,1	5,9
	Rural	95,3	4,7	95,6	4,4	95,4	4,6
	Total	95,1	4,9	94,8	5,2	95,0	5,0

Source : ANSD .RGPHAE 2013

Conclusion

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage indique qu'en décembre 2013, la population résidente de Kaolack est de 960 875 habitants dont 49% d'hommes et 51% de femmes.

La région de Kaolack est composée de 3 départements : Guinguinéo, Kaolack et Nioro. Le département de Kaolack, abritant la capitale régionale, est le plus peuplé avec 488 765 habitants soit 51% de la population totale de la région. Il est suivi du département de Nioro qui abrite 37% de la population de la région. Le département de Guinguinéo, le moins peuplé de la région compte 115 183 habitants soit 12% de la population totale.

L'essentiel de la population de la région de Kaolack vit en milieu rural avec un taux de ruralité de 64,7%. Ce taux est rendu moins élevé grâce à la forte urbanité du département de Kaolack, capitale régionale, dont plus de la moitié de la population vit en milieu urbain, contrairement aux départements de Nioro et de Guinguinéo qui ont des taux de ruralité très élevés avec respectivement 91% et 79% d'habitants vivant en milieu rural.

En termes de structure par âge, la population de la région de Kaolack se caractérise par une extrême jeunesse. L'allure de la pyramide renvoie à la structure typique des populations à fécondité et mortalité élevées.

Au niveau de la région de Kaolack, le mariage constitue un événement quasi universel. La nuptialité reste très intense et le célibat aux âges avancés représente une faible proportion. Dans l'ensemble, près d'une personne sur deux est mariée au niveau de la région de Kaolack. Chez les hommes, le taux de nuptialité en 2013 est de 41,1% contre 55,0% chez les femmes.

Par ailleurs, le nombre moyen de naissances des femmes de 45-49 ans, ou **Descendance Finale** qui est de 5,4 dans la région, se rapproche de la fécondité actuelle (ISF : 5,6). Cet écart de seulement 0,2 enfant montre que la fécondité reste quasi invariable.

Le taux brut de mortalité dans la région de Kaolack est de 8‰ habitants. La région se situe donc à hauteur de la moyenne nationale.

La déclaration des mariages reste un événement peu répandu au sein des trois départements de la région. Moins d'un mariage sur quatre est déclaré à l'état civil. La prévalence du handicap au niveau de la région de Kaolack est de 5%. On n'observe pas de disparités selon le sexe. Par contre, le handicap est légèrement plus fréquent en milieu rural qu'en milieu urbain.

Chapitre III : ALPHABETISATION, FREQUENTATION SCOLAIRE ET ACTIVITES ECONOMIQUES

Résumé

Les résultats du RGPHAE révèlent que 33,0% des Kaolackois savent lire en français, 15,9% en arabe et 5,3% en langues nationales.

Le taux de fréquentation scolaire est plus élevé dans le département de Kaolack (65,3%) suivi de près de celui de Nioro (61,2%) et celui de Guinguinéo vient en troisième position (52,4%).

La population active est relativement faible avec un taux de 48,2%. Ce pendant le département de Guinguinéo enregistre le taux d'activité le plus élevé de la région, avec 53,5%. Il est suivi du département de Nioro avec 48,4% et celui de Kaolack avec 46,8%.

Le chômage déclaré est relativement faible au niveau de la région de Kaolack avec un taux de 13,9%.

Introduction

Considérée comme un facteur de développement humain de par sa contribution à l'acquisition de connaissances utiles et l'aide à l'insertion et à la participation active dans l'espace sociétal qu'elle apporte, l'éducation est reconnue comme un droit pour tous. Ce qui a conduit la communauté internationale, en 2000, à s'engager pour l'atteinte d'un objectif d'éducation primaire pour tous à l'horizon 2015, mais aussi l'atteinte de l'objectif d'amélioration de 50% de la population de 15 ans ou plus sachant lire et écrire à travers le volet « Alphabétisation ».

Des évaluations, à travers des enquêtes et études, sont régulièrement faites pour apprécier les avancées opérées dans ces domaines. Le RGPHAE a réservé une partie à ce volet en incluant des questions relatives, d'une part, à la capacité des individus à lire et à écrire dans une langue quelconque et d'autre part, à la fréquentation scolaire.

A une année de l'échéance de 2015, les résultats du RGPHAE peuvent servir à renseigner les différents indicateurs. Le chapitre comporte quatre sections. La première traite la définition des concepts, la seconde aborde l'alphabétisation, la troisième parle du niveau d'instruction et la quatrième retrace l'activité économique.

III.1. DEFINITION DES CONCEPTS

Dans la collecte des données sur l'éducation, l'alphabétisation, le niveau d'instruction et l'activité économique, un certain nombre de concepts a été utilisé. Ainsi, le but de cette partie est de les définir.

- Aptitude à lire et à écrire dans une langue

Cette variable représente le degré d'alphabétisme chez un individu et, d'après la définition de l'UNESCO, « une personne est alphabète si elle peut à la fois lire et écrire un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne en le comprenant » (UNESCO, 1958). L'indicateur qui mesure le niveau d'alphabétisation pour une population donnée, généralement celle des 15 ans et plus, est le taux d'alphabétisation représentant le rapport entre l'effectif de la population sachant lire et écrire dans une langue quelconque et l'effectif total de la population concernée.

- Fréquentation scolaire

La fréquentation scolaire est définie comme étant « le fait de fréquenter régulièrement un établissement d'enseignement accrédité ou de suivre un programme d'étude homologué, à caractère public ou privé, en vue d'un apprentissage organisé à un niveau d'enseignement quelconque » (Nations Unies, 2008).

- Activité économique habituelle

Par activité économique, il faut retenir le travail exercé par une personne dans le but de produire ou de participer à la production des biens et services destinés à la vente ou à l'autoconsommation des ménages. La personne qui exerce une activité économique, au sens de la comptabilité nationale, fournit la main d'œuvre pour la production de biens et services, marchands ou non, moyennant un salaire ou un traitement en espèce ou en nature ou en vue d'un bénéfice. Sont exclues de la sphère économique les activités illicites ou souterraines. Par contre, les activités ménagères sont mesurées.

- Population en âge de travailler

La population en âge de travailler est celle composée d'individus ayant atteint un âge légal pour exercer une activité économique quelconque ou pour s'engager dans la recherche active d'un emploi. Parmi les personnes en âge de travailler, on distinguera les personnes habituellement actives des inactives. L'âge minimum légal pour occuper un emploi salarié ou pour être en apprentissage est fixé au Sénégal à 15 ans.

- Population habituellement active

Dans le cadre du RGPHAE, c'est l'activité habituelle (c'est-à-dire celle exercée au cours des douze derniers mois précédant la date de collecte) qui est mesurée. La population habituellement active est l'ensemble des individus résidents des deux sexes, en âge de travailler (15 ans ou plus), et qui, au cours des 12 derniers mois, ont eu à occuper un emploi pendant au moins 3 mois ou qui sont inoccupés et sont à la recherche active d'un premier (ou nouvel) emploi. Elle comprend ceux qui travaillent effectivement (population active occupée) et ceux qui sont sans travail et qui en cherchent (chômeurs ayant travaillé et les primo demandeurs d'emploi). Ce concept de population active permet de mesurer le taux d'activité, qui est le rapport de la population habituellement active à celle en âge de travailler.

- Population active habituellement occupée

Une partie des individus habituellement actifs est occupée, c'est-à-dire formée par des personnes qui durant la période de référence (les 12 derniers mois) disposaient :

- d'un emploi salarié : personnes qui ont effectué un travail moyennant un salaire ou un traitement en espèce ou en nature ;

- ou d'un emploi non salarié : personnes qui ont effectué un travail en vue d'en tirer un bénéfice ou un gain familial, en espèces ou en nature.

Dans le cadre du Recensement, elle correspond à l'ensemble des personnes qui, au courant des 12 derniers mois précédant la date de l'interview, ont eu à exercer en continue un emploi pour une durée d'au moins 3 mois. Cette définition permet de

prendre en compte dans la population des occupés, les agriculteurs, les aides familiaux, les travailleurs malades, en congé, etc.

- Population au chômage

Cette population est formée d'actifs habituels qui, au cours de la période de référence, n'ont jamais occupé un emploi pour une durée d'au moins 3 mois et sont à la recherche active d'un emploi qu'ils sont disponibles à occuper. Contrairement aux enquêtes emploi où le chômage se mesure à partir d'un ensemble de critères (conditions définies par le BIT), le chômage est ici appréhendé sur la base des déclarations des interviewés. On en distingue deux catégories :

- les personnes ayant déjà travaillé mais qui ont perdu leur emploi ;
- les personnes n'ayant jamais travaillé et qui sont à la recherche d'un emploi (primo-demandeurs d'emploi).

III.2. NIVEAU D'ALPHABÉTISATION DE LA POPULATION

L'alphabétisation joue un rôle majeur dans le quotidien des individus et bénéficie depuis longtemps de programmes spéciaux avec l'introduction des langues nationales dans le système formel d'alphabétisation. Ce n'est qu'après l'indépendance qu'elle a fait une entrée timide dans le paysage scolaire avec une planification progressive. A côté de la langue française, « langue officielle » du pays, six langues principales que sont le Diola, le Mandingue, le Pulaar, le Sérère, le Soninké et le Wolof ainsi que l'Arabe furent homologuées et codifiées.

L'alphabétisation en français est assez répandue au sein de la région de Kaolack particulièrement dans le département de Kaolack avec un taux d'alphabétisation en Français de 40,9%. Il est suivi de près du département de Guinguinéo 32,4%. Le département de Nioro est à la traîne avec 21,5%.

L'alphabétisation en arabe semble être plus fréquente au sein du département de Nioro avec 24,0% de personnes sachant lire et écrire en arabe.

L'alphabétisation en langue nationale globalement faible, est par contre plus fréquente dans le département de Kaolack avec 6,1% de la population de 10 ans et plus qui savent lire et écrire dans une langue nationale. Quel que soit le département considéré, l'alphabétisation en langue nationale est plus fréquente chez les hommes que chez les femmes.

Tableau 3. 1: Taux d'alphabétisation par groupe d'âges selon le sexe, le département et la langue d'alphabétisation

Groupe d'âge	Masculin			Féminin			Total		
	Langues Nationales	Français	Arabe	Langues Nationales	Français	Arabe	Langues Nationales	Français	Arabe
DEPARTEMENT DE KAOLACK									
10-14	3,5	56,2	12,3	33,0	59,8	10,8	3,7	58,0	11,5
15-19	11,3	64,1	14,8	36,7	61,1	10,7	11,0	62,6	12,7
20-24	10,2	51,0	16,5	35,0	42,4	8,7	9,1	46,4	12,4
25-29	6,4	38,1	18,0	33,8	28,6	8,1	5,4	32,8	12,4
30-34	6,2	35,9	18,2	37,3	25,9	6,7	5,0	30,5	12,0
35-39	6,8	40,0	17,8	38,0	24,0	6,6	5,1	31,2	11,7
40-44	6,9	36,6	19,6	38,9	20,5	6,1	5,1	27,7	12,1
45-49	6,9	33,9	21,7	40,8	19,3	5,8	5,2	25,8	12,9
50-54	5,8	33,0	21,7	42,7	17,2	4,6	4,0	24,3	12,4
55-59	8,0	39,2	21,0	46,0	21,3	3,7	5,5	30,0	12,1
60-64	6,4	31,9	20,6	44,0	12,0	3,0	3,9	21,3	11,2
65-69	5,2	28,8	21,2	44,9	7,0	2,6	3,0	17,0	11,1
70-74	2,8	18,2	21,7	41,2	2,6	2,7	1,6	9,4	11,1
75-79	2,2	16,1	21,8	41,1	2,2	1,8	1,3	8,5	10,9
80+	2,3	12,4	20,9	35,5	1,3	1,9	1,3	5,9	9,7
Total	7,1	46,0	17,0	37,1	36,3	7,8	6,1	40,9	12,1
DEPARTEMENT DE NIORO									
10-14	2,7	36,2	24,2	2,7	36,5	22,2	2,7	36,4	23,2
15-19	7,8	40,4	28,7	7,1	33,5	22,0	7,5	36,8	25,2
20-24	7,5	28,4	31,3	5,0	18,0	17,3	6,1	22,7	23,7
25-29	4,5	17,9	34,0	3,2	9,3	16,0	3,7	12,9	23,4
30-34	4,4	17,1	35,6	2,8	7,7	14,5	3,5	12,0	24,1
35-39	4,7	17,6	37,0	2,6	7,1	13,3	3,6	11,9	24,1
40-44	5,2	16,4	37,1	2,3	4,3	12,2	3,6	9,7	23,3
45-49	5,0	12,6	39,2	2,0	4,5	10,9	3,4	8,3	24,2
50-54	3,7	10,2	41,7	1,5	3,6	10,5	2,5	6,7	25,4
55-59	4,4	13,4	42,9	1,1	5,2	8,8	2,8	9,4	26,5
60-64	3,7	9,4	41,6	0,6	2,1	6,8	2,0	5,5	22,8
65-69	3,5	7,2	41,3	0,3	1,0	6,1	2,0	4,2	24,0
70-74	2,7	6,4	41,9	0,4	0,5	5,8	1,4	3,1	21,7
75-79	3,2	5,4	39,9	0,4	1,0	5,5	1,9	3,3	23,6
80+	1,8	4,6	37,1	0,4	0,5	5,5	1,1	2,6	21,0
Total	5,0	25,5	32,5	3,5	17,9	16,5	4,2	21,5	24,0
DEPARTEMENT DE GUINGUINEO									
10-14	3,9	52,1	10,1	4,9	60,0	7,3	4,4	55,9	8,7
15-19	11,9	55,5	11,3	11,9	54,6	5,6	11,9	55,1	8,6
20-24	8,1	36,9	13,5	6,3	30,7	5,0	7,2	33,7	9,2
25-29	5,1	27,2	15,6	3,1	17,4	4,3	4,0	21,9	9,5
30-34	5,2	26,1	15,3	2,7	15,1	3,4	3,9	20,3	9,0

Groupe d'âge	Masculin			Féminin			Total		
	Langues Nationales	Français	Arabe	Langues Nationales	Français	Arabe	Langues Nationales	Français	Arabe
35-39	5,5	28,1	17,5	2,0	14,1	3,4	3,7	20,8	10,2
40-44	5,1	25,0	17,4	1,7	10,2	3,0	3,3	17,2	9,8
45-49	4,5	19,9	19,0	2,1	8,1	2,5	3,2	13,4	10,0
50-54	4,2	17,7	18,8	0,9	8,3	1,6	2,4	12,5	9,3
55-59	4,1	21,9	18,0	0,9	8,2	1,5	2,6	15,2	10,0
60-64	3,6	17,3	20,7	0,7	4,5	1,5	2,1	10,4	10,5
65-69	2,3	14,0	23,8	0,6	1,8	0,9	1,5	8,0	12,3
70-74	2,3	7,8	17,7	0,2	0,7	1,2	1,1	3,9	8,4
75-79	1,8	8,4	17,9	0,0	1,1	0,3	0,9	4,9	9,3
80+	0,6	4,2	20,1	0,6	0,9	2,4	0,6	2,7	11,5
Total	6,0	36,0	14,4	4,4	29,0	4,3	5,2	32,4	9,3
REGION DE KAOLACK									
10-14	3,3	48,2	16,5	3,6	51,0	14,7	3,4	49,6	15,6
15-19	10,1	54,6	19,4	9,5	50,1	14,3	9,8	52,3	16,8
20-24	9,0	41,6	21,2	6,8	32,3	11,4	7,8	36,7	16,0
25-29	5,6	29,9	23,1	3,9	20,3	10,6	4,6	24,4	16,0
30-34	5,5	28,3	23,8	3,4	18,4	9,0	4,4	22,9	15,8
35-39	5,9	30,8	24,4	3,2	17,0	8,6	4,4	23,3	15,8
40-44	6,1	28,1	25,5	3,0	13,6	7,9	4,4	20,1	15,8
45-49	6,0	25,0	27,2	3,0	13,2	7,0	4,4	18,6	16,2
50-54	4,9	23,5	28,1	2,0	11,8	6,1	3,4	17,2	16,2
55-59	6,4	29,0	27,3	2,3	15,0	4,9	4,3	22,0	16,1
60-64	5,1	22,7	27,4	1,2	7,7	4,1	3,0	14,7	14,9
65-69	4,3	19,6	28,3	0,8	4,6	3,5	2,5	11,8	15,3
70-74	2,7	12,8	27,8	0,5	1,6	3,5	1,5	6,5	14,2
75-79	2,5	11,7	26,7	0,4	1,7	2,5	1,4	6,6	14,2
80+	1,8	8,5	26,1	0,6	1,1	3,0	1,1	4,4	13,3
Total	6,2	37,6	22,1	4,5	29,0	10,4	5,3	33,0	15,9

Source : ANSD.RGPHAE 2013

III.3. FREQUENTATION SCOLAIRE

La fréquentation scolaire constitue un indicateur important pour apprécier la qualité des ressources humaines d'une zone. Dans l'ensemble, le taux de fréquentation scolaire est plus élevé dans le département de Kaolack (65,3%) suivi de près du département de Nioko (61,2%). Le taux de fréquentation scolaire le plus faible se retrouve au niveau du département de Guinguinéo (52,4%).

Le milieu de résidence constitue une variable discriminante dans la fréquentation scolaire. En zone urbaine, les taux de fréquentation scolaire à Nioko et à Kaolack sont respectivement de 76% et 69% contre 59,8% et 60,1% au sein des zones rurales des dits départements.

Selon le sexe, il apparaît également que le taux de fréquentation scolaire est plus élevé chez les garçons que chez les filles. L'écart entre les deux sexes est particulièrement prononcé au niveau du département de Guinguinéo.

Tableau 3.2 : Pourcentage des personnes instruites par département, selon le sexe et le milieu de résidence

	MILIEU DE RESIDENCE					
	Urbain		Rural		Total	
	non instruits	instruits	non instruits	instruits	non instruits	Instruits
KAOLACK	31,0	69,0	39,9	60,1	34,7	65,3
NIORO	24,0	76,0	40,2	59,8	38,8	61,2
GUINGUINEO	33,8	66,2	51,4	48,6	47,6	52,4
	Masculin		Féminin		Total	
KAOLACK	28,2	71,8	40,9	59,1	34,7	65,3
NIORO	33,0	67,0	44,3	55,7	38,8	61,2
GUINGUINEO	40,6	59,4	54,7	45,3	47,6	52,4

Source : ANSD.RGPHAE 2013

III.4. ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION

III.4.1. VOLUME DE LA POPULATION ACTIVE

En 2013, la population active de la région de Kaolack était évaluée à 246 447 individus. Cette population active est essentiellement composée des hommes (160 925) et se situe principalement au niveau des départements de Kaolack et Nioro avec respectivement 80 933 et 58 125 individus.

Au niveau régional, la population inactive reste globalement majoritaire sur la population active avec 52% contre 48%. Cette supériorité est plus marquée aux âges jeunes et aux âges avancés. Il en est de même au niveau de tous les départements.

La même tendance est observée en milieu de résidence avec 70 525 actifs en milieu urbain contre 104 656 en milieu rural.

Tableau 3.3 : Répartition de la population en âge de travailler, selon le département et le sexe en 2013

Groupe d'âge	SEXE						Total		
	Masculin			Féminin			Total		
	population active	Population inactive	Total	population active	Population inactive	Total	population active	Population Inactive	Total
DEPARTEMENT DE KAOLACK									
[15-19]	7 317	19 096	26 413	4 819	22 088	26 907	12 136	41 184	53 320
[20-24]	10 078	9 207	19 285	6 435	15 318	21 753	16 513	24 525	41 038
[25-29]	11 629	3 652	15 281	7 446	12 175	19 621	19 075	15 827	34 902
[30-34]	11 578	1 805	13 383	6 398	9 570	15 968	17 976	11 375	29 351
[35-39]	9 869	1 171	11 040	5 589	7 821	13 410	15 458	8 992	24 450
[40-44]	8 099	981	9 080	4 831	6 479	11 310	12 930	7 460	20 390
[45-49]	6 176	833	7 009	3 564	5 036	8 600	9 740	5 869	15 609
[50-54]	6 020	1 044	7 064	3 227	5 290	8 517	9 247	6 334	15 581

Groupe d'âge	SEXE						Total		
	Masculin			Féminin			population active	Population Inactive	Total
	population active	Population inactive	Total	population active	Population inactive	Total			
[55-59]	4 299	1 239	5 538	2 101	3 774	5 875	6 400	5 013	11 413
[60-64]	2 786	1 757	4 543	1 314	3 874	5 188	4 100	5 631	9 731
[65-69]	1 287	1 282	2 569	606	2 441	3 047	1 893	3 723	5 616
70+	1 795	3 410	5 205	806	5 994	6 800	2 601	9 404	12 005
Total	80 933	45 477	126 410	47 136	99 860	146 996	128 069	145 337	273 406
DEPARTEMENT DE NIORO									
[15-19]	7 322	10 957	18 279	4 314	15 151	19 465	11 636	26 108	37 744
[20-24]	8 070	4 182	12 252	4 409	10 259	14 668	12 479	14 441	26 920
[25-29]	8 263	1 485	9 748	4 410	9 484	13 894	12 673	10 969	23 642
[30-34]	7 785	760	8 545	3 327	6 891	10 218	11 112	7 651	18 763
[35-39]	6 670	578	7 248	2 946	5 668	8 614	9 616	6 246	15 862
[40-44]	5 585	468	6 053	2 606	4 950	7 556	8 191	5 418	13 609
[45-49]	3 910	397	4 307	1 684	3 204	4 888	5 594	3 601	9 195
[50-54]	3 872	482	4 354	1 526	3 243	4 769	5 398	3 725	9 123
[55-59]	2 549	497	3 046	881	1 953	2 834	3 430	2 450	5 880
[60-64]	1 935	766	2 701	651	2 516	3 167	2 586	3 282	5 868
[65-69]	960	657	1 617	257	1 305	1 562	1 217	1 962	3 179
70+	1 204	1 991	3 195	374	3 180	3 554	1 578	5 171	6 749
	58 125	23 220	81 345	27 385	67 804	95 189	85 510	91 024	176 534
DEPARTEMENT DE GUINGUINEO									
[15-19]	2 522	3 729	6 251	1 275	4 475	5 750	3 797	8 204	12 001
[20-24]	3 035	1 290	4 325	1 617	2 850	4 467	4 652	4 140	8 792
[25-29]	3 198	453	3 651	1 761	2 493	4 254	4 959	2 946	7 905
[30-34]	2 879	227	3 106	1 475	1 979	3 454	4 354	2 206	6 560
[35-39]	2 394	172	2 566	1 211	1 576	2 787	3 605	1 748	5 353
[40-44]	1 974	158	2 132	1 007	1 382	2 389	2 981	1 540	4 521
[45-49]	1 456	126	1 582	817	1 114	1 931	2 273	1 240	3 513
[50-54]	1 392	142	1 534	748	1 148	1 896	2 140	1 290	3 430
[55-59]	1 142	165	1 307	453	782	1 235	1 595	947	2 542
[60-64]	810	265	1 075	308	928	1 236	1 118	1 193	2 311
[65-69]	421	235	656	119	542	661	540	777	1 317
70+	644	868	1 512	210	1 456	1 666	854	2 324	3 178
	21 867	7 830	29 697	11 001	20 725	31 726	32 868	28 555	61 423
REGION DE KAOLACK									
[15-19]	17 161	33 782	50 943	10 408	41 714	52 122	27 569	75 496	103 065
[20-24]	21 183	14 679	35 862	12 461	28 427	40 888	33 644	43 106	76 750
[25-29]	23 090	5 590	28 680	13 617	24 152	37 769	36 707	29 742	66 449
[30-34]	22 242	2 792	25 034	11 200	18 440	29 640	33 442	21 232	54 674
[35-39]	18 933	1 921	20 854	9 746	15 065	24 811	28 679	16 986	45 665
[40-44]	15 658	1 607	17 265	8 444	12 811	21 255	24 102	14 418	38 520
[45-49]	11 542	1 356	12 898	6 065	9 354	15 419	17 607	10 710	28 317
[50-54]	11 284	1 668	12 952	5 501	9 681	15 182	16 785	11 349	28 134

Groupe d'âge	SEXE						Total		
	Masculin			Féminin			population active	Population Inactive	Total
	population active	Population inactive	Total	population active	Population inactive	Total			
[55-59]	7 990	1 901	9 891	3 435	6 509	9 944	11 425	8 410	19 835
[60-64]	5 531	2 788	8 319	2 273	7 318	9 591	7 804	10 106	17 910
[65-69]	2 668	2 174	4 842	982	4 288	5 270	3 650	6 462	10 112
70+	3 643	6 269	9 912	1 390	10 630	12 020	5 033	16 899	21 932
Total	160 925	76 527	237 452	85 522	188 389	273 911	246 447	264 916	511 363

Source : ANSD.RGPHAE 2013

Tableau 3. 4 : Répartition de la population active par groupe d'âge, selon le département et le milieu de résidence en 2013

Groupe d'âges	MILIEU DE RESIDENCE								
	Urbain			Rural			Total		
	population active	Population inactive	Total	population active	Population inactive	Total	population active	Population inactive	Total
DEPARTEMENT DE KAOLACK									
[15-19]	4 397	27 870	32 267	3 678	17 375	21 053	8 075	45 245	53 320
[20-24]	6 922	19 097	26 019	4 320	10 699	15 019	11 242	29 796	41 038
[25-29]	8 553	13 076	21 629	4 584	8 689	13 273	13 137	21 765	34 902
[30-34]	8 869	9 691	18 560	4 339	6 452	10 791	13 208	16 143	29 351
[35-39]	7 574	7 287	14 861	3 908	5 681	9 589	11 482	12 968	24 450
[40-44]	6 358	5 750	12 108	3 412	4 870	8 282	9 770	10 620	20 390
[45-49]	5 140	4 760	9 900	2 396	3 315	5 711	7 536	8 075	15 611
[50-54]	4 785	4 860	9 645	2 445	3 492	5 937	7 230	8 352	15 582
[55-59]	3 330	4 218	7 548	1 740	2 127	3 867	5 070	6 345	11 415
[60-64]	1 830	4 228	6 058	1 238	2 436	3 674	3 068	6 664	9 732
[65-69]	776	2 821	3 597	610	1 408	2 018	1 386	4 229	5 615
70+	828	6 395	7 223	878	3 906	4 784	1 706	10 301	12 007
Total	59 361	110 055	169 416	33 547	70 445	103 992	92 908	180 500	273 408
DEPARTEMENT DE NIORO									
[15-19]	564	3 875	4 439	6 869	26 434	33 303	7 433	30 309	37 742
[20-24]	630	2 361	2 991	7 314	16 613	23 927	7 944	18 974	26 918
[25-29]	728	1 227	1 955	7 534	14 153	21 687	8 262	15 380	23 642
[30-34]	827	781	1 608	6 785	10 369	17 154	7 612	11 150	18 762
[35-39]	732	607	1 339	5 909	8 613	14 522	6 641	9 220	15 861
[40-44]	595	470	1 065	5 230	7 316	12 546	5 825	7 786	13 611
[45-49]	517	380	897	3 545	4 752	8 297	4 062	5 132	9 194
[50-54]	445	333	778	3 663	4 680	8 343	4 108	5 013	9 121
[55-59]	311	323	634	2 327	2 917	5 244	2 638	3 240	5 878
[60-64]	215	348	563	1 783	3 519	5 302	1 998	3 867	5 865
[65-69]	89	234	323	815	2 041	2 856	904	2 275	3 179
70+	116	542	658	1 017	5 075	6 092	1 133	5 617	6 750
Total	5 769	11 487	17 256	52 791	106 486	159 277	58 560	117 973	176 533

Groupe d'âges	MILIEU DE RESIDENCE								
	Urbain			Rural			Total		
	population active	Population inactive	Total	population active	Population inactive	Total	population active	Population inactive	Total
DEPARTEMENT DE GUINGUINEO									
[15-19]	414	2 560	2 974	2 175	6 852	9 027	2 589	9 412	12 001
[20-24]	628	1 436	2 064	2 456	4 275	6 731	3 084	5 711	8 795
[25-29]	795	955	1 750	2 657	3 497	6 154	3 452	4 452	7 904
[30-34]	706	752	1 458	2 413	2 688	5 101	3 119	3 440	6 559
[35-39]	683	543	1 226	1 950	2 175	4 125	2 633	2 718	5 351
[40-44]	557	503	1 060	1 624	1 838	3 462	2 181	2 341	4 522
[45-49]	427	397	824	1 293	1 395	2 688	1 720	1 792	3 512
[50-54]	392	357	749	1 241	1 438	2 679	1 633	1 795	3 428
[55-59]	335	297	632	964	944	1 908	1 299	1 241	2 540
[60-64]	214	366	580	684	1 046	1 730	898	1 412	2 310
[65-69]	84	265	349	357	610	967	441	875	1 316
70+	161	625	786	505	1 886	2 391	666	2 511	3 177
Total	5 396	9 060	14 456	18 319	28 647	46 966	23 715	37 707	61 422
REGION DE KAOLACK									
[15-19]	5 376	34 307	39 683	12 721	50 663	63 384	18 097	84 970	103 067
[20-24]	8 179	22 895	31 074	14 089	31 586	45 675	22 268	54 481	76 749
[25-29]	10 076	15 259	25 335	14 775	26 338	41 113	24 851	41 597	66 448
[30-34]	10 402	11 225	21 627	13 537	19 511	33 048	23 939	30 736	54 675
[35-39]	8 988	8 437	17 425	11 768	16 469	28 237	20 756	24 906	45 662
[40-44]	7 509	6 724	14 233	10 267	14 022	24 289	17 776	20 746	38 522
[45-49]	6 084	5 537	11 621	7 233	9 465	16 698	13 317	15 002	28 319
[50-54]	5 622	5 553	11 175	7 349	9 610	16 959	12 971	15 163	28 134
[55-59]	3 976	4 839	8 815	5 031	5 987	11 018	9 007	10 826	19 833
[60-64]	2 258	4 943	7 201	3 705	7 003	10 708	5 963	11 946	17 909
[65-69]	950	3 320	4 270	1 782	4 059	5 841	2 732	7 379	10 111
70+	1 105	7 561	8 666	2 400	10 864	13 264	3 505	18 425	21 930
Total	70 525	130 602	201 127	104 656	205 576	310 232	175 181	336 178	511 359

Source : ANSD.RGPHAE 2013

III.4.2. TAUX D'ACTIVITE

Le taux d'activité de la population de la région de Kaolack est de 48,2%. En outre, au moment du recensement, plus de 4 personnes sur 10 avaient un emploi au cours des douze mois ayant précédé la collecte ou étaient à la recherche d'un emploi. Ce taux d'activité est plus élevé en milieu rural (51,7%) qu'en milieu urbain (42,7%).

Le taux d'activité dans les trois départements est pratiquement le même. Le département de Guinguineo enregistre le taux d'activité le plus élevé de la région, avec 53,5%. Il est suivi de celui de Nioko avec 48,4% et celui de Kaolack avec 46,8%.

Tableau 3.5 : Taux d'activité par groupe d'âge, selon le département et le milieu de résidence en 2013

Groupe d'âge	MILIEU DE RESIDENCE		
	Urbain	Rural	Total
DEPARTEMENT DE KAOLACK			
[15-19]	17,6	30,6	22,8
[20-24]	34,1	50,9	40,2
[25-29]	50,4	61,5	54,7
[30-34]	58,3	66,4	61,2
[35-39]	60,5	67,4	63,2
[40-44]	60,8	67,2	63,4
[45-49]	60,4	65,8	62,4
[50-54]	57,0	63,2	59,3
[55-59]	51,8	64,3	56,1
[60-64]	36,6	51,2	42,1
[65-69]	27,7	44,5	33,7
70+	16,1	30,0	21,7
Total	42,7	53,5	46,8
DEPARTEMENT DE NIORO			
[15-19]	15,5	32,9	30,8
[20-24]	27,0	48,8	46,4
[25-29]	47,0	54,2	53,6
[30-34]	61,0	59,0	59,2
[35-39]	62,8	60,4	60,6
[40-44]	63,6	59,9	60,2
[45-49]	64,7	60,4	60,8
[50-54]	64,2	58,7	59,2
[55-59]	57,2	58,5	58,3
[60-64]	42,4	44,2	44,1
[65-69]	31,8	39,0	38,3
70+	19,6	23,8	23,4
Total	39,6	49,4	48,4
DEPARTEMENT DE GUINGUINEO			
[15-19]	19,2	35,7	31,6
[20-24]	41,8	56,3	52,9
[25-29]	58,5	63,9	62,7
[30-34]	60,7	68,0	66,4
[35-39]	66,7	67,5	67,3
[40-44]	63,1	66,8	65,9
[45-49]	60,2	66,1	64,7
[50-54]	61,9	62,5	62,4
[55-59]	59,7	63,8	62,8
[60-64]	41,0	50,9	48,4
[65-69]	27,7	45,8	41,0

Groupe d'âge	MILIEU DE RESIDENCE		
	Urbain	Rural	Total
70+	23,0	28,1	26,9
Total	46,2	55,7	53,5
REGION DE KAOLACK			
[15-19]	17,5	32,5	26,7
[20-24]	33,9	50,6	43,8
[25-29]	50,7	58,0	55,2
[30-34]	58,6	62,8	61,2
[35-39]	61,1	63,8	62,8
[40-44]	61,2	63,4	62,6
[45-49]	60,7	63,2	62,2
[50-54]	57,8	60,9	59,7
[55-59]	52,8	61,4	57,6
[60-64]	37,4	47,7	43,6
[65-69]	28,0	42,0	36,1
70+	17,0	26,8	22,9
Total	42,7	51,7	48,2

Source : ANSD.RGPHAE 2013

III.4.3. TAUX DE CHOMAGE

Le chômage est relativement faible au niveau de la région de Kaolack. Dans l'ensemble, parmi les actifs de la région, il y a 28,9% des enquêtés qui ont déclaré être au chômage au moment du recensement. Ce taux est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. Le taux de chômage est plus élevé dans le département de Niouroussou suivi de ceux de Guinguinéo et de Kaolack.

Par ailleurs, le taux de chômage est plus accentué chez les femmes que chez les hommes, et ceci quel que soit le département considéré. Cette tendance se maintient au niveau des variations départementales selon le sexe.

Tableau 3.6 : Taux de chômage par groupe d'âge, selon le sexe, le département et le milieu de résidence en 2013

CHOMEUR			
MILIEU DE RESIDENCE			
Groupe d'âge	Urbain	Rural	Total
	DEPARTEMENT DE KAOLACK		
[15-19]	22,7	43,0	33,5
[20-24]	21,9	43,5	31,9
[25-29]	21,6	43,9	31,1
[30-34]	18,0	39,4	26,5
[35-39]	15,8	39,6	25,7
[40-44]	13,7	38,7	24,4
[44-49]	14,1	36,3	22,6
[50-54]	13,0	34,8	21,8

CHOMEUR			
MILIEU DE RESIDENCE			
Groupe d'âge	Urbain	Rural	Total
	DEPARTEMENT DE KAOLACK		
[55-59]	14,9	30,0	20,8
[60-64]	17,5	34,2	25,2
[65-69]	22,0	32,0	26,8
70+	28,9	38,9	34,4
Total	18,0	39,7	27,5
DEPARTEMENT DE NIORO			
[15-19]	18,2	37,3	36,1
[20-24]	22,2	37,3	36,3
[25-29]	20,7	35,9	34,8
[30-34]	15,8	33,0	31,5
[35-39]	13,0	32,7	30,9
[40-44]	12,1	30,4	28,9
[44-49]	10,9	29,3	27,4
[50-54]	11,0	25,2	23,9
[55-59]	14,4	24,1	23,1
[60-64]	10,1	24,0	22,7
[65-69]	13,6	26,8	25,7
70+	10,1	29,8	28,2
Total	15,6	32,9	31,5
DEPARTEMENT DE GUINGUINEO			
[15-19]	27,7	32,5	31,8
[20-24]	27,2	35,2	33,7
[25-29]	22,3	32,5	30,4
[30-34]	20,3	30,4	28,4
[35-39]	16,5	30,0	27,0
[40-44]	16,8	29,7	26,8
[44-49]	13,9	27,3	24,3
[50-54]	15,6	25,9	23,7
[55-59]	11,4	20,8	18,5
[60-64]	10,1	22,2	19,7
[65-69]	13,4	19,5	18,4
70+	11,0	24,9	21,9
Total	19,3	30,0	27,9
REGION DE KAOLACK			
[15-19]	22,7	38,3	34,4
[20-24]	22,4	39,0	33,8
[25-29]	21,6	38,1	32,3
[30-34]	18,0	34,8	28,4
[35-39]	15,6	34,7	27,6
[40-44]	13,8	33,3	26,2
[44-49]	13,8	31,4	24,4
[50-54]	13,0	28,8	22,7
[55-59]	14,6	25,7	21,2

CHOMEUR			
MILIEU DE RESIDENCE			
Groupe d'âge	Urbain	Rural	Total
	DEPARTEMENT DE KAOLACK		
[60-64]	16,2	27,5	23,6
[65-69]	20,6	27,4	25,2
70+	25,1	32,5	30,4
Total	17,9	34,8	28,9
SEXE			
Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Total
	DEPARTEMENT DE KAOLACK		
[15-19]	21,8	51,3	33,5
[20-24]	18,4	53,2	32,0
[25-29]	18,4	51,2	31,2
[30-34]	15,8	46,1	26,6
[35-39]	14,1	46,4	25,8
[40-44]	14,0	42,1	24,5
[44-49]	14,1	37,5	22,7
[50-54]	14,1	36,3	21,8
[55-59]	14,7	33,3	20,8
[60-64]	18,2	40,0	25,2
[65-69]	21,0	39,2	26,8
70+	28,2	48,4	34,5
Total	16,8	45,9	27,5
DEPARTEMENT DE NIORO			
[15-19]	27,3	51,0	36,1
[20-24]	24,2	58,4	36,3
[25-29]	22,0	58,7	34,8
[30-34]	20,1	57,9	31,4
[35-39]	19,1	57,4	30,9
[40-44]	17,3	53,4	28,8
[44-49]	18,2	48,4	27,3
[50-54]	18,3	37,9	23,8
[55-59]	18,1	37,4	23,0
[60-64]	19,2	32,9	22,7
[65-69]	23,6	33,3	25,7
70+	27,0	31,7	28,1
Total	21,3	53,0	31,5
DEPARTEMENT DE GUINGUINEO			
[15-19]	18,4	58,2	31,8
[20-24]	17,5	63,9	33,7
[25-29]	14,0	59,9	30,3
[30-34]	12,6	58,7	28,3
[35-39]	11,9	56,4	26,8
[40-44]	13,4	52,7	26,7
[44-49]	12,6	44,9	24,2
[50-54]	14,4	40,7	23,6

CHOMEUR				
MILIEU DE RESIDENCE				
Groupe d'âge	Urbain		Rural	Total
	DEPARTEMENT DE KAOLACK			
[55-59]	12,3		33,9	18,5
[60-64]	14,7		32,4	19,6
[65-69]	14,9		30,4	18,3
70+	18,9		30,7	21,8
Total	14,6		53,9	27,8
REGION DE KAOLACK				
[15-19]	23,6		52,0	34,4
[20-24]	20,5		56,4	33,8
[25-29]	19,0		54,8	32,3
[30-34]	16,9		51,3	28,4
[35-39]	15,6		51,0	27,6
[40-44]	15,1		46,9	26,2
[44-49]	15,3		41,5	24,3
[50-54]	15,6		37,4	22,7
[55-59]	15,5		34,4	21,2
[60-64]	18,1		36,9	23,6
[65-69]	21,0		36,6	25,2
70+	26,1		41,2	30,3
Total	18,1		49,2	28,9

Source : ANDS.RGPHAE 2013

Tableau 3.7 : Proportion de personnes en activité par groupe d'âge, selon le sexe, le département et le milieu de résidence en 2013

Groupe d'âge	MILIEU DE RESIDENCE								
	Urbain			Rural			Total		
	occupe	chômeur	inactif	occupe	chômeur	inactif	occupe	chômeur	inactif
DEPARTEMENT DE KAOLACK									
[15-19]	13,6	4,0	82,4	17,5	13,2	69,4	15,1	7,6	77,2
[20-24]	26,6	7,5	65,9	28,8	22,1	49,1	27,4	12,8	59,8
[25-29]	39,5	10,9	49,6	34,5	27,0	38,5	37,6	17,0	45,3
[30-34]	47,8	10,5	41,7	40,2	26,2	33,6	45,0	16,2	38,8
[35-39]	51,0	9,5	39,5	40,8	26,7	32,6	47,0	16,3	36,8
[40-44]	52,5	8,3	39,2	41,2	26,0	32,8	47,9	15,5	36,6
[45-49]	51,9	8,5	39,6	42,0	23,9	34,2	48,3	14,1	37,6
[50-54]	49,6	7,4	43,0	41,2	22,0	36,8	46,4	12,9	40,7
[55-59]	44,1	7,7	48,2	45,0	19,3	35,7	44,4	11,7	43,9
[60-64]	30,2	6,4	63,4	33,7	17,5	48,8	31,5	10,6	57,9
[65-69]	21,6	6,1	72,3	30,2	14,2	55,5	24,7	9,0	66,3
70+	11,5	4,7	83,9	18,4	11,7	70,0	14,2	7,5	78,3
Total	35,0	7,7	57,3	32,3	21,3	46,5	34,0	12,9	53,2
DEPARTEMENT DE NIORO									
[15-19]	12,7	2,8	84,5	20,6	12,2	67,1	19,7	11,1	69,2
[20-24]	21,0	6,0	73,0	30,6	18,2	51,2	29,5	16,8	53,6

[25-29]	37,2	9,7	53,0	34,7	19,5	45,8	34,9	18,7	46,4
[30-34]	51,4	9,7	38,9	39,6	19,5	40,9	40,6	18,7	40,8
[35-39]	54,6	8,2	37,2	40,7	19,7	39,6	41,9	18,8	39,4
[40-44]	55,8	7,7	36,4	41,7	18,2	40,1	42,8	17,4	39,8
[45-49]	57,7	7,0	35,3	42,7	17,7	39,6	44,2	16,7	39,2
[50-54]	57,1	7,1	35,8	43,9	14,8	41,3	45,0	14,1	40,8
[55-59]	49,0	8,2	42,8	44,4	14,1	41,5	44,9	13,5	41,7
[60-64]	38,1	4,3	57,7	33,6	10,6	55,7	34,0	10,0	55,9
[65-69]	27,6	4,3	68,1	28,5	10,5	61,0	28,4	9,8	61,7
70+	17,7	2,0	80,3	16,7	7,1	76,2	16,8	6,6	76,6
Total	33,4	6,2	60,4	33,1	16,3	50,6	33,2	15,3	51,6
DEPARTEMENT DE GUINGUINEO									
[15-19]	13,9	5,3	80,8	24,1	11,6	64,3	21,6	10,1	68,4
[20-24]	30,4	11,4	58,2	36,5	19,8	43,7	35,1	17,8	47,1
[25-29]	45,4	13,1	41,5	43,2	20,8	36,1	43,7	19,1	37,3
[30-34]	48,4	12,3	39,3	47,3	20,7	32,0	47,5	18,8	33,6
[35-39]	55,7	11,0	33,3	47,3	20,3	32,5	49,2	18,2	32,7
[40-44]	52,6	10,6	36,9	46,9	19,9	33,2	48,2	17,7	34,1
[45-49]	51,8	8,4	39,8	48,1	18,0	33,9	49,0	15,8	35,3
[50-54]	52,3	9,6	38,1	46,3	16,2	37,5	47,6	14,8	37,6
[55-59]	52,9	6,8	40,3	50,5	13,2	36,2	51,1	11,6	37,2
[60-64]	36,8	4,1	59,1	39,5	11,3	49,1	38,8	9,5	51,6
[65-69]	24,1	3,7	72,2	36,9	8,9	54,2	33,5	7,5	59,0
70+	20,5	2,6	76,9	21,1	7,0	71,9	21,0	5,9	73,1
Total	37,3	8,9	53,8	39,0	16,7	44,3	38,6	14,9	46,5
REGION DE KAOLACK									
[15-19]	13,5	4,0	82,5	20,1	12,5	67,5	17,6	9,2	73,3
[20-24]	26,3	7,6	66,1	30,8	19,7	49,4	29,0	14,8	56,2
[25-29]	39,8	11,0	49,3	35,9	22,1	42,0	37,4	17,8	44,8
[30-34]	48,1	10,5	41,4	41,0	21,9	37,2	43,8	17,4	38,8
[35-39]	51,6	9,5	38,9	41,7	22,2	36,2	45,5	17,3	37,2
[40-44]	52,8	8,5	38,8	42,3	21,1	36,6	46,1	16,4	37,4
[45-49]	52,4	8,4	39,3	43,3	19,9	36,8	47,0	15,1	37,8
[50-54]	50,3	7,5	42,2	43,3	17,5	39,1	46,1	13,6	40,3
[55-59]	45,1	7,7	47,2	45,7	15,8	38,6	45,4	12,2	42,4
[60-64]	31,4	6,1	62,6	34,6	13,1	52,3	33,3	10,3	56,4
[65-69]	22,2	5,8	72,0	30,5	11,5	58,0	27,0	9,1	63,9
70+	12,8	4,3	83,0	18,1	8,7	73,2	16,0	7,0	77,1
Total	35,1	7,7	57,3	33,7	18,0	48,3	34,3	13,9	51,8
Groupe d'âge	SEXE								
	Masculin			Féminin			Total		
	occupe	chômeur	Inactif	occupe	chômeur	inactif	occupe	chômeur	inactif
KAOLACK									
[15-19]	21,7	6,0	72,3	8,7	9,2	82,1	15,1	7,6	77,2
[20-24]	42,6	9,6	47,7	13,9	15,7	70,4	27,4	12,8	59,8
[25-29]	62,2	13,9	23,9	18,5	19,4	62,1	37,6	17,0	45,3

[30-34]	72,9	13,6	13,5	21,6	18,5	59,9	45,0	16,2	38,8
[35-39]	76,8	12,5	10,6	22,4	19,3	58,3	47,0	16,3	36,8
[40-44]	76,8	12,4	10,8	24,7	18,0	57,3	47,9	15,5	36,6
[45-49]	75,7	12,4	11,9	25,9	15,5	58,6	48,3	14,1	37,6
[50-54]	73,2	12,0	14,8	24,1	13,8	62,1	46,4	12,9	40,7
[55-59]	66,2	11,4	22,4	23,9	11,9	64,2	44,4	11,7	43,9
[60-64]	50,2	11,1	38,7	15,2	10,1	74,7	31,5	10,6	57,9
[65-69]	39,6	10,5	49,9	12,1	7,8	80,1	24,7	9,0	66,3
70+	24,8	9,7	65,5	6,1	5,7	88,1	14,2	7,5	78,3
Total	53,3	10,7	36,0	17,4	14,7	67,9	34,0	12,9	53,2
NIORO									
[15-19]	29,1	10,9	59,9	10,8	11,3	77,8	19,7	11,1	69,2
[20-24]	49,9	16,0	34,1	12,5	17,6	69,9	29,5	16,8	53,6
[25-29]	66,1	18,6	15,2	13,1	18,7	68,3	34,9	18,7	46,4
[30-34]	72,8	18,3	8,9	13,7	18,9	67,4	40,6	18,7	40,8
[35-39]	74,4	17,6	8,0	14,5	19,7	65,8	41,9	18,8	39,4
[40-44]	76,2	16,0	7,7	16,0	18,5	65,5	42,8	17,4	39,8
[45-49]	74,2	16,6	9,2	17,7	16,7	65,6	44,2	16,7	39,2
[50-54]	72,6	16,3	11,1	19,8	12,2	68,0	45,0	14,1	40,8
[55-59]	68,5	15,1	16,3	19,4	11,7	68,9	44,9	13,5	41,7
[60-64]	57,8	13,8	28,4	13,8	6,8	79,4	34,1	10,0	55,9
[65-69]	45,3	14,0	40,6	10,9	5,5	83,5	28,4	9,8	61,7
70+	27,5	10,2	62,3	7,2	3,3	89,5	16,8	6,6	76,6
Total	56,2	15,2	28,5	13,5	15,3	71,2	33,2	15,3	51,6
GUINGUINEO									
[15-19]	32,9	7,4	59,7	9,3	12,9	77,8	21,6	10,1	68,4
[20-24]	57,8	12,3	29,8	13,0	23,2	63,8	35,1	17,8	47,1
[25-29]	75,3	12,3	12,4	16,5	24,9	58,6	43,7	19,1	37,3
[30-34]	80,9	11,8	7,3	17,5	25,2	57,3	47,5	18,8	33,6
[35-39]	82,2	11,1	6,7	18,8	24,6	56,5	49,2	18,2	32,7
[40-44]	80,1	12,5	7,4	19,8	22,3	57,8	48,2	17,7	34,1
[45-49]	80,4	11,6	8,0	23,2	19,1	57,7	49,0	15,7	35,3
[50-54]	77,6	13,1	9,3	23,3	16,1	60,6	47,6	14,8	37,6
[55-59]	76,6	10,8	12,6	24,2	12,5	63,3	51,1	11,6	37,2
[60-64]	64,2	11,2	24,7	16,8	8,1	75,1	38,9	9,5	51,6
[65-69]	54,6	9,6	35,8	12,5	5,6	81,9	33,5	7,5	59,0
70+	34,5	8,1	57,4	8,7	3,9	87,4	21,0	5,9	73,1
Total	62,9	10,8	26,4	15,9	18,8	65,3	38,6	14,9	46,5
Total									
[15-19]	25,7	8,0	66,3	9,6	10,4	80,0	17,6	9,2	73,3
[20-24]	47,0	12,1	40,9	13,3	17,2	69,5	29,0	14,8	56,2
[25-29]	65,2	15,3	19,5	16,3	19,8	63,9	37,4	17,8	44,8
[30-34]	73,8	15,0	11,2	18,4	19,4	62,2	43,8	17,4	38,8
[35-39]	76,6	14,1	9,2	19,2	20,0	60,7	45,5	17,3	37,2
[40-44]	77,0	13,7	9,3	21,1	18,6	60,3	46,1	16,4	37,4
[45-49]	75,8	13,7	10,5	23,0	16,4	60,7	47,0	15,1	37,8

[50-54]	73,6	13,6	12,9	22,7	13,6	63,8	46,1	13,6	40,3
[55-59]	68,3	12,5	19,2	22,6	11,9	65,5	45,4	12,2	42,4
[60-64]	54,5	12,0	33,5	14,9	8,8	76,3	33,3	10,3	56,4
[65-69]	43,6	11,5	44,9	11,8	6,8	81,3	27,0	9,1	63,9
70+	27,1	9,6	63,2	6,8	4,8	88,4	16,0	7,0	77,1
Total	55,5	12,3	32,2	15,8	15,4	68,8	34,3	13,9	51,8

Source : ANDS.RGPHAE 2013

Conclusion

L'alphabétisation en français est assez répandue au sein de la région de Kaolack particulièrement dans le département de Kaolack avec un taux d'alphabétisation en Français de 81,6%. Il est suivi de près du département de Guinguinéo avec 80,5%. Le département de Nioro est à la traîne avec 49,9%.

L'alphabétisation en arabe semble être plus fréquente au sein du département de Nioro avec 55,7% de personnes sachant lire et écrire en arabe.

L'alphabétisation en langue nationale globalement faible, est par contre plus fréquente dans le département de Guinguinéo avec 12,9% de la population de 10 ans et plus qui savent lire et écrire dans une langue nationale. Quel que soit le département considéré, l'alphabétisation en langue nationale est plus fréquente chez les femmes que chez les hommes.

Dans l'ensemble, le taux de fréquentation scolaire est plus élevé dans le département de Kaolack (65,3%) suivi de près du département de Nioro (61,2%). Le taux de fréquentation scolaire le plus faible se retrouve au niveau du département de Guinguinéo (52,4%).

Selon le sexe, il apparaît également que le taux de fréquentation scolaire est plus élevé chez les garçons que chez les filles. L'écart entre les deux sexes est particulièrement prononcé au niveau du département de Guinguinéo.

Au niveau régional, la population inactive reste globalement majoritaire sur la population active avec 52% contre 48%. Cette supériorité est plus marquée aux âges jeunes et aux âges avancés. Il en est de même au niveau de tous les départements.

Chapitre IV : MIGRATION

Résumé

Le solde migratoire de la migration durée de vie est de -123 156. En ce qui concerne la migration au cours des 10 dernières années il est de -33 044. Enfin, il est de -25 008 pour la migration au cours des 5 dernières années.

Les immigrants durée de vie, des 10 dernières années et des 5 dernières années proviennent essentiellement des régions de Fatick, Dakar et Diourbel.

Quelle que soit la période de référence considérée, le département de Kaolack, abritant la capitale régionale est la principale destination des immigrants qui sont généralement des jeunes à la recherche de travail au sein de la région de Kaolack.

La migration internationale est relativement faible.

Introduction

L'étude sur les migrations et l'urbanisation revêt un intérêt capital pour le Sénégal. En effet, l'exode rural crée un déséquilibre entre le milieu rural et les villes. La connaissance de l'ampleur de ce déséquilibre permet une meilleure prise de décision. Les migrations entraînent une forte pression sur les équipements collectifs, un déséquilibre entre l'offre et la demande de services sociaux de base et une dégradation de l'environnement et du cadre de vie. Les informations collectées lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE) de 2013 permettent de faire une analyse de la dynamique du phénomène migratoire, de fournir des données détaillées, tant sur l'ampleur des migrations internes et internationales que sur l'urbanisation.

Le phénomène des migrations internationales mérite une attention tout aussi importante. Ces dernières années, il a fait l'objet de beaucoup de discours tant au plan national qu'international. Les pays ferment de plus en plus leurs frontières et sont hostiles aux flux de migrants internationaux, en dépit des accords de libre circulation qui peuvent exister entre pays. D'un autre côté, l'émigration internationale constitue pour le Sénégal une source considérable de devises, grâce aux transferts des migrants internationaux. Les transferts de compétence et de technologie étant tout aussi importants.

Ce chapitre s'articule autour de trois parties. La première porte sur la définition des concepts, la seconde aborde le volume de la migration interne, enfin la troisième est relative à l'intensité de la migration interne.

IV.1. DEFINITION DES CONCEPTS

IV.1.1. MIGRATION INTERNE

Migrations internes : Les migrations internes, ou migrations intérieures sont celles dont le lieu d'origine et le lieu de destination se trouvent tous les deux compris à l'intérieur du territoire.

Migration durée de vie : La migration durée de vie survient lorsque le lieu de résidence actuel du migrant est différent du lieu de naissance. Dans le cadre de ce chapitre, le lieu de naissance et le lieu de résidence sont ramenés à la région /département.

Indice de rétention de la migration : L'indice de rétention est la proportion de non migrants parmi la population dans une unité administrative considérée.

Indice de sortie de la migration : L'indice de sortie est la proportion des sorties parmi la population dans une unité administrative considérée en début de période.

Indice d'entrée : L'indice d'entrée est la proportion des entrées par rapport à la population totale de l'unité administrative considérée en début de période.

Solde migratoire : Le solde migratoire appelé aussi bilan migratoire est la différence entre les entrées et les sorties de migrants dans une unité administrative. Ce solde est positif lorsque les entrées enregistrées sont supérieures aux sorties. Il est négatif dans le cas contraire.

Migration totale : La migration totale est la somme des entrées et des sorties d'une zone de migration.

IV.1.2. MIGRATION INTERNATIONALE

Immigration durée de vie : L'immigration internationale durée de vie désigne les arrivées sur le territoire national de personnes nées à l'étranger, qu'elles soient de nationalité sénégalaise ou étrangère.

Emigration : Les émigrations concernent les sorties du territoire national vers l'étranger. Les émigrations ne concernent que les sorties du ménage (vers l'étranger) de six mois et plus. Il s'agit de l'émigration au cours des 5 dernières années.

IV.2. VOLUME DE LA MIGRATION INTERNE

IV.2.1. MIGRATION « DUREE DE VIE »

Les informations collectées lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage de 2013, en vue de l'étude des migrations internes durée de vie, portent sur le lieu de naissance de l'enquêté. Comparée au lieu de résidence actuelle, cette variable permet d'étudier la migration durée de vie. Un migrant interne « durée de vie » est une personne recensée résidente dans une région/département autre que sa région/département de naissance.

Au niveau de la région de Kaolack, la population résidente en 2013 est estimée à 931 214 dont 79 323 sont nées hors de la région. De même, sur la population totale des natifs de la région de Kaolack, 202 419 résident dans les autres régions au moment du RGPHAE. L'indice de sortie qui en découle est alors de 19,2 contre un indice d'entrée de 8,5.

Comparée aux régions comme Dakar ou Diourbel, la région de Kaolack est davantage une région d'émigration que d'immigration avec un solde migratoire de -123 156, soit un solde migratoire relatif de -10,7 (différence entre indice d'entrée et indice de sortie).

Tableau 4.1 : Effectifs des migrants « durée de vie » par région d'origine

Région De Résidence Actuelle	Résidents	Résidents Non Migrants	Entrées	Indice D'entrée	Sorties	Natifs	Natifs Non Migrants	Indice De Sortie
Dakar	2 962 789	2 142 816	819 973	27,7	246 066	2 388 882	2 142 816	10,3
Ziguinchor	526 945	462 694	64 251	12,2	156 756	619 450	462 694	25,3
Diourbel	1 451 634	1 156 857	294 777	20,3	200 053	1 356 910	1 156 857	14,7
Saint-Louis	881 706	814 031	67 675	7,7	129 163	943 194	814 031	13,7
Tambacounda	661 191	606 625	54 566	8,3	58 862	665 487	606 625	8,8
Kaolack	931 214	851 891	79 323	8,5	202 479	1 054 370	851 891	19,2
Thiès	1 753 683	1 512 521	241 162	13,8	279 760	1 792 281	1 512 521	15,6
Louga	855 671	792 112	63 559	7,4	197 996	990 108	792 112	20
Fatick	701 241	633 702	67 539	9,6	150 005	783 707	633 702	19,1
Kolda	642 286	598 820	43 466	6,8	55 362	654 182	598 820	8,5
Matam	540 329	506 716	33 613	6,2	46 313	553 029	506 716	8,4
Kaffrine	546 841	511 788	35 053	6,4	74 671	586 459	511 788	12,7
Kédougou	136 379	129 037	7 342	5,4	29 718	158 755	129 037	18,7
Sédhiou	442 756	418 276	24 480	5,5	69 575	487 851	418 276	14,3

Source : ANSD.RGPHAE 2013

Tableau 4.2 : Solde migratoire durée de vie par région

REGION	SOLDE	SOLDE RELATIF
Louga	-134 437	-12,6
Kaolack	-123 156	-10,7
Ziguinchor	-92 505	-13,1
Fatick	-82 466	-9,5
St-Louis	-61 488	-6
Sédhiou	-45 095	-8,8
Kaffrine	-39 618	-6,3
Thiès	-38 598	-1,8
Kédougou	-22 376	-13,3
Matam	-12 700	-2,2
Kolda	-11 896	-1,7
Tambacounda	-4 296	-0,5
Diourbel	94 724	5,6
Dakar	573 907	17,4

Source : ANSD.RGPHAE 2013

IV.2.2. MIGRATION AU COURS DES DIX DERNIERES ANNEES

S'agissant de l'immigration au cours des 10 dernières années, la région de Kaolack a enregistré 36 627 entrées soit un indice d'entrée de 5,8. Cependant, le volume des sorties est plus important au cours de la même période. Le nombre de personnes

résidents au sein de la région de Kaolack en 2003 et qui résident dans une autre région en 2013 est de 69 671 soit un indice de sortie de 10,5.

La différence entre les entrées et les sorties au cours des 10 dernières années montre que la région de Kaolack est moins attractive avec un solde migratoire de - 33044, soit un solde migratoire relatif de -4,7.

Tableau 4. 3 : Effectifs des migrants au cours des 10 dernières années par région d'origine

REGION	RESIDENTS	RESIDENTS NON MIGRANTS	ENTREES	INDICE D'ENTREE	SORTIES	RESIDENTS RECENTS	RESIDENTS NON MIGRANTS RECENTS	INDICE DE SORTIE
DAKAR	2 318 004	2 095 394	222 610	9,6	154 616	2 250 010	2 095 394	6,9
ZIGUINCHOR	385 983	351 206	34 777	9	45 785	396 991	351 206	11,5
DIOURBEL	978 389	841 564	136 825	14	74 582	916 146	841 564	8,1
SAINT-LOUIS	613 578	579 566	34 012	5,5	41 950	621 516	579 566	6,7
TAMBACOUNDA	437 090	411 461	25 629	5,9	30 112	441 573	411 461	6,8
KAOLACK	628 205	591 578	36 627	5,8	69 671	661 249	591 578	10,5
THIES	1 248 173	1 151 537	96 636	7,7	98 847	1 250 384	1 151 537	7,9
LOUGA	590 740	558 738	32 002	5,4	59 904	618 642	558 738	9,7
FATICK	467 007	430 253	36 754	7,9	44 586	474 839	430 253	9,4
KOLDA	421 509	400 874	20 635	4,9	25 423	426 297	400 874	6
MATAM	355 203	337 869	17 334	4,9	15 671	353 540	337 869	4,4
KAFFRINE	348 413	329 825	18 588	5,3	34 353	364 178	329 825	9,4
KEDOUGOU	91 435	86 174	5 261	5,8	14 301	100 475	86 174	14,2
SEDHIOU	289 150	274 587	14 563	5,0	22 452	297 039	274 587	7,6

Source : ANSD.RGPHAE 2013

Tableau 4. 4 : Solde migratoire au cours des 10 dernières années

REGION	SOLDE	SOLDE RELATIF
DAKAR	67 994	2,7
ZIGUINCHOR	-11 008	-2,5
DIOURBEL	62 243	5,9
SAINT-LOUIS	-7 938	-1,2
TAMBACOUNDA	-4 483	-0,9
KAOLACK	-33 044	-4,7
THIES	-2 211	-0,2
LOUGA	-27 902	-4,3
FATICK	-7 832	-1,5
KOLDA	-4 788	-1,1
MATAM	1 663	0,5
KAFFRINE	-15 765	-4,1
KEDOUGOU	-9 040	-8,4
SEDHIOU	-7 889	-2,6

Source : ANSD.RGPHAE 2013

IV.2.3. MIGRATION AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES

La migration au cours des cinq dernières années donne une indication de la dynamique récente des mouvements de population. Au cours des cinq dernières années, la région de Kaolack a enregistré 32 148 entrées contre 57 156 sorties soit un solde migratoire de -25 008, soit un solde migratoire relatif de -3,0.

En somme, quelle que soit la période de référence considérée, la région de Kaolack apparaît comme une zone de départ et dans une moindre mesure comme une zone de destination.

Tableau 4.5 : Effectifs des migrants au cours des 5 dernières années par région d'origine

REGIONS	RESIDENTS	RESIDENTS NON MIGRANTS	ENTREES	INDICE D'ENTREE	SORTIES	RESIDENTS RECENTS	RESIDENTS NON MIGRANTS RECENTS	INDICE DE SORTIE
DAKAR	2 683 773	2 532 183	151 590	5,6	126 524	2 658 707	2532183	4,8
ZIGUINCHOR	462 676	435 773	26 903	5,8	31 608	467 381	435773	6,8
DIORBEL	1 211 978	1 077 982	133 996	11,1	60 390	1 138 372	1077982	5,3
SAINT-LOUIS	750 143	719 738	30 405	4,1	35 658	755 396	719738	4,7
TAMBACOUNDA	552 815	528 092	24 723	4,5	26 742	554 834	528092	4,8
KAOLACK	780 583	748 435	32 148	4,1	57 156	805 591	748435	7,1
THIES	1 506 761	1 430 884	75 877	5	80 154	1 511 038	1430884	5,3
LOUGA	725 200	698 346	26 854	3,7	52 428	750 774	698346	7,0
FATICK	586 350	554 760	31 590	5,4	32 078	586 838	554760	5,5
KOLDA	538 616	521 218	17 398	3,2	21 255	542 473	521218	3,9
MATAM	448 270	431 862	16 408	3,7	11 658	443 520	431862	2,6
KAFFRINE	446 042	428 994	17 048	3,8	32 829	461 823	428994	7,1
KEDOUGOU	115 648	111 351	4 297	3,7	14 941	126 292	111351	11,8
SEDHIOU	370 186	357 340	12 846	3,5	18 662	376 002	357340	5,0

Source : ANSD.RGPHAE 2013

Tableau 4.6 : Solde migratoire au cours des 5 dernières années par région

Région	Solde absolu	Solde relatif
DAKAR	25 066	0,8
ZIGUINCHOR	-4 705	-1,0
DIORBEL	73 606	5,8
SAINT-LOUIS	-5 253	-0,6
TAMBACOUNDA	-2 019	-0,3
KAOLACK	-25 008	-3,0
THIES	-4 277	-0,3
LOUGA	-25 574	-3,3
FATICK	-488	-0,1
KOLDA	-3 857	-0,7
MATAM	4 750	1,1
KAFFRINE	-15 781	-3,3
KEDOUGOU	-10 644	-8,1
SEDHIOU	-5 816	-1,5

Source : ANSD.RGPHAE 2013

IV.3. INTENSITE DE LA MIGRATION INTERNE

IV.3.1. MIGRATION « DUREE DE VIE »

Les immigrants « durée de vie » observés pendant le recensement au niveau de la région de Kaolack proviennent essentiellement des régions de Fatick, Dakar et Diourbel avec respectivement 21%, 18% et 12%. On note également une proportion importante de natifs de la région de Kaolack qui résident à Kaolack (12%). A l'exception de la région de Dakar, l'essentiel des immigrants durée de vie proviennent des régions frontalières de Kaolack, comme Fatick et Kaolack, ou très proches comme Diourbel.

S'agissant des régions de destination des natifs de Kaolack, Dakar se positionne en première ligne comme région d'accueil avec 42% des émigrants. Outre Dakar, les régions de Diourbel, Thiès et Fatick accueillent une part importante des émigrants durée de vie avec respectivement 15%, 12% et 10%.

IV.3.2. MIGRATION AU COURS DES 10 DERNIERES ANNEES

La dynamique migratoire des 10 dernières années obéit à une tendance similaire à celle observée au niveau de la migration durée de vie. L'essentiel des immigrants au cours des 10 dernières années proviennent des régions de Dakar, Fatick, Diourbel, Kaolack, Thiès et Kédougou.

Les régions de destination constatées sont également similaires à celles des migrants « durée de vie ». Dakar vient en première position suivi des régions de Diourbel et Thiès. Il convient de signaler une augmentation de la proportion des migrants vers la région de Kédougou au cours de la période.

IV.3.3. MIGRATION AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES

Au cours des cinq dernières années, 29% des personnes venues s'installer à Kaolack viennent de la région de Dakar, 14% de la région de Fatick et 12% de celle de Diourbel.

Les tendances de l'émigration récente ne s'écartent pas véritablement de celles observées au cours des 10 dernières années.

Tableau 4.7 : Pourcentage des natifs, d'immigrants et d'émigrants par région d'origine/de destination

Région	IMMIGRATION		
	Natifs	Résidence 5 ans	Résidence 10 ans
Dakar	17,5	29,4	29,8
Ziguinchor	5,6	4,3	3,6
Diourbel	12,2	11,5	12,4
Saint-Louis	5,1	4,9	5,7
Tamba	2,2	2,5	2
Thiès	7,9	7,7	7,5
Louga	7	4,9	5
Fatick	20,8	14,3	11,9
Kolda	2	2,5	2,3
Matam	1,3	1	0,9

IMMIGRATION			
Région	Natifs	Résidence 5 ans	Résidence 10 ans
Kaffrine	11,5	8,6	7,7
Kédougou	5,7	7,4	10,4
Sédhiou	1,2	0,9	0,8
EMIGRATION			
Région	Natifs	Résidence 5 ans	Résidence 10 ans
Dakar	42,4	39,7	36,2
Ziguinchor	1,9	2	1,6
Diourbel	14,7	15	18,7
Saint-Louis	2,2	2,5	2,5
Tamba	2,8	3,5	4,4
Thiès	12,1	12	11,9
Louga	2,2	2,6	2,4
Fatick	10	9,6	8,7
Kolda	2,9	2,3	2,4
Matam	2	3,3	4,2
Kaffrine	4,3	5,1	4,9
Kédougou	0,3	0,5	0,5
Sédhiou	2,1	1,8	1,5

Source : ANSD.RGPHAE2013

IV.4. DEPARTEMENT D'INSTALLATION DES MIGRANTS

Quelle que soit la période de référence considérée, le département de Kaolack est la principale destination des immigrants au sein de la région de Kaolack. 51% des immigrants durée de vie se sont installés au sein du département de Kaolack contre 37% au niveau de Nioro et 12% à Guinguinéo.

De même, au cours des 10 dernières années, 50% des immigrants se sont installés dans le département de Kaolack et 51% au cours de la période la plus récente. Le département de Guinguinéo est sans doute celui qui reçoit le moins d'immigrants quelle que soit la période de référence. Par ailleurs, le choix du département d'installation varie selon la région d'origine. Les migrations des populations entre les départements sont faibles. Les populations ne sortent presque pas de leur département de naissance. De même leur lieu de résidence il y'a 10 et 5 ans restent quasiment la même.

Tableau 4.8 : Répartition des migrants internes et externes par région selon le département de destination

REGION	DEPARTEMENT INSTALLATION DUREE DE VIE		
	KAOLACK	NIORO	GUINGUINEO
Dakar	73	16	11
Ziguinchor	71	23	5
Diourbel	57	23	19
Saint-Louis	74	12	14
Tamba	43	46	11
Thiès	77	12	11
Louga	67	15	18
Fatick	67	27	6
Kolda	37	60	3
Matam	91	2	6
Kaffrine	49	35	16
Kédougou	61	32	7
Sédhiou	37	60	3

DEPARTEMENT INSTALLATION DUREE DE VIE			
REGION	DEPARTEMENT		
	KAOLACK	NIORO	GUINGUINEO
Total	67	21	12
KAOLACK	98	2	1
NIORO	2	98	0
GUINGUINEO	4	0	96
REGION	51	37	12
IMMIGRATION IL Y A 10 ANS			
REGION	DEPARTEMENT		
	KAOLACK	NIORO	GUINGUINEO
Dakar	48	33	18
Ziguinchor	74	19	7
Diourbel	34	59	7
Saint-Louis	81	7	12
Tamba	26	64	10
Thiès	85	7	8
Louga	63	16	21
Fatick	71	24	6
Kolda	31	66	3
Matam	96	1	4
Kaffrine	44	47	9
Kédougou	43	52	4
Sédhiou	36	59	4
Total	54	35	12
KAOLACK	99	0	0
NIORO	1	99	0
GUINGUINEO	2	0	98
REGION	50	38	12
IMMIGRATION IL Y A 5 ANS			
REGION	DEPARTEMENT		
	KAOLACK	NIORO	GUINGUINEO
Dakar	61	21	18
Ziguinchor	75	20	6
Diourbel	52	37	12
Saint-Louis	81	8	11
Tamba	32	58	10
Thiès	82	9	9
Louga	66	14	20
Fatick	70	24	6
Kolda	43	53	4
Matam	94	2	5
Kaffrine	47	41	12
Kédougou	52	43	4
Sédhiou	44	52	4
Total	62	25	13
KAOLACK	99	1	0
NIORO	1	99	0
GUINGUINEO	3	0	97
REGION	51	36	12

Source : ANSD.RGPHAE 2013

IV.5. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE DES IMMIGRANTS

Au niveau de l'immigration « durée de vie », on dénombre un volume important de jeunes et d'adolescents. Cependant, en termes de valeurs relatives, la migration augmente avec l'âge. Les durées d'exposition différentes expliquent en partie cette variation de la migration par groupe d'âges.

S'agissant de la migration récente (10 et 5 ans) on note une forte intensité des mouvements migratoires entre 20 et 40 ans. Les déplacements de population au niveau de la région de Kaolack pourraient donc être liés à l'exercice d'une activité économique donnée.

Tableau 4.9 : Répartition des immigrants et des émigrants durée de vie par groupe d'âge selon le sexe

Groupe d'âge	MIGRANTS DUREE DE VIE SELON L'AGE ET LE SEXE					
	SEXE					
	Masculin		Féminin		Total	
	Immigrant durée de vie	Emigrant durée de vie	Immigrant durée de vie	Emigrant durée de vie	Immigrant durée de vie	Emigrant durée de vie
0-4	2 676	4 463	2 783	4 526	5 459	8 988
05-09	3 612	5 512	4 013	6 157	7 624	11 669
10-14	3 362	5 879	3 819	6 726	7 181	12 605
15-19	3 674	7 284	4 690	9 901	8 363	17 184
20-24	3 026	9 929	5 010	12 497	8 035	22 427
25-29	2 679	12 016	5 197	13 362	7 876	25 379
30-34	2 593	11 454	4 297	11 608	6 889	23 062
35-39	2 177	9 425	3 440	9 573	5 617	18 998
40-44	1 849	7 566	2 742	7 803	4 591	15 369
45-49	1 493	5 698	2 131	6 049	3 624	11 747
50-54	1 578	5 572	2 147	5 456	3 725	11 028
55-59	1 378	4 386	1 502	3 793	2 880	8 178
60-64	1 240	3 436	1 303	3 133	2 543	6 569
65-69	686	1 796	788	1 630	1 474	3 425
70-74	643	1 440	841	1 442	1 484	2 882
75-79	377	670	482	698	859	1 369
80+	449	709	648	890	1 097	1 600

Source : ANSD.RGPHAE2013

Tableau 4. 10 : Répartition des immigrants et des émigrants des 10 dernières années par groupe d'âge selon le sexe

Groupe d'âge	MIGRANTS 10 ANS SELON L'AGE ET LE SEXE					
	SEXE					
	Masculin		Féminin		Total	
	Immigrant « durée de vie »	Emigrant « durée de vie »	Immigrant « durée de vie »	Emigrant « durée de vie »	Immigrant « durée de vie »	Emigrant « durée de vie »
10-14	2 487	3 920	2 537	4 422	5 024	8 341
15-19	2 572	4 427	3 206	5 837	5 778	10 264
20-24	2 043	5 710	3 464	6 815	5 508	12 525
25-29	2 082	6 056	3 061	6 241	5 144	12 297
30-34	2 222	4 131	2 126	3 958	4 349	8 089
35-39	1 883	2 635	1 433	2 392	3 316	5 027
40-44	1 332	1 958	920	1 698	2 252	3 656
45-49	885	1 309	610	1 139	1 495	2 448
50-54	785	1 187	450	1 025	1 234	2 211
55-59	597	877	307	683	904	1 560
60-64	453	624	261	630	714	1 254
65-69	188	322	124	325	313	647
70-74	137	278	156	343	294	622
75-79	71	122	79	157	150	279
80+	54	191	100	260	154	451

Source : ANSD.RGPHAE2013

Tableau 4.11 : Répartition des immigrants et des émigrants au cours des 5 dernières par groupe d'âge selon le sexe

MIGRANTS 5 ANS SELON L'AGE ET LE SEXE						
Groupe d'âge	SEXE					
	Masculin		Féminin		Total	
	Immigrant « durée de vie »	Emigrant « durée de vie »	Immigrant « durée de vie »	Emigrant « durée de vie »	Immigrant « durée de vie »	Emigrant « durée de vie »
05-09	2 270	3 778	2 408	3 881	4 678	7 659
10-14	1 806	3 074	1 853	3 382	3 659	6 456
15-19	2 067	3 534	2 493	4 617	4 560	8 151
20-24	1 704	4 401	2 526	4 999	4 229	9 400
25-29	1 925	3 607	2 091	4 017	4 016	7 623
30-34	1 739	2 525	1 375	2 531	3 114	5 056
35-39	1 483	1 717	944	1 621	2 427	3 338
40-44	970	1 297	657	1 212	1 627	2 509
45-49	667	891	430	851	1 097	1 743
50-54	587	851	321	754	909	1 605
55-59	443	640	218	505	661	1 145
60-64	312	453	195	473	506	927
65-69	114	241	92	256	206	496
70-74	106	209	126	269	232	478
75-79	59	104	59	116	118	221
80+	40	152	69	201	109	353

Source : ANSD.RGPHAE2013

IV.6. MIGRATIONS INTERNATIONALES

IV.6.1. IMMIGRATIONS INTERNATIONALES

Les échanges entre la région de Kaolack et l'extérieur sont relativement faibles. L'essentiel des immigrants internationaux viennent de l'Afrique de l'ouest, probablement des pays limitrophes. Parmi ces immigrants, on compte des sénégalais nés à l'étranger et des sénégalais qui il y'a 10 ans et 5 ans étaient hors du pays.

Tableau 4.12 : Immigration internationale par région d'origine selon la durée

REGION ORIGINE/NATIONALITE	DUREE D'INSTALLATION		
	DUREE DE VIE	10 ANS	CINQ ANS
Sénégal	4,5	4,5	4,4
Afrique de l'Ouest	1,9	2,0	1,9
Afrique de Centre	0,5	0,4	0,3
Afrique du Nord	0,1	0,0	0,0
Autres Africains	0,6	0,5	0,5
Américains	1,9	1,5	2,2
Asiatiques	0,9	1,9	1,3
Européens	0,6	0,5	0,4
Orientaux	1,1	1,4	1,4
Autres	0,1	0,0	0,0
Total	3,0	3,0	3,0

Source : ANSD.RGPHAE2013

IV.6.2. EMIGRATION INTERNATIONALE AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES

Au cours des cinq années ayant précédé le recensement, la région de Kaolack a enregistré 5749 départs de migrants vers d'autres pays. Ces migrants sont essentiellement des hommes (4984) et proviennent en majorité du département de Kaolack (2899).

Tableau 4. 13 : Répartition des émigrants internationaux par département selon le sexe

	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
KAOLACK	2 899	540	3 439
NIORO	1 617	169	1 786
GUINGUINEO	468	56	524
Région	4 984	765	5 749

Source : ANSD.RGPHAE 2013

Conclusion

Au niveau de la région de Kaolack, la population résidente en 2013 est estimée à 931 214 dont 79 323 sont nées hors de la région. De même, sur la population totale des natifs de la région de Kaolack, 202 419 résident dans les autres régions au moment du RGPHAE. L'indice de sortie qui en découle est alors de 19,2 contre un indice d'entrée de 8,5

Les immigrants « durée de vie » observés pendant le recensement au niveau de la région de Kaolack proviennent essentiellement des régions de Fatick, Dakar et Diourbel avec respectivement 21%, 18% et 12%. On note également une proportion importante de natifs de la région de Kaffrine qui résident à Kaolack (12%). A l'exception de la région de Dakar, l'essentiel des immigrants durée de vie proviennent des régions frontalières de Kaolack, comme Fatick et Kaffrine, ou très proches comme Diourbel.

S'agissant des régions de destination des natifs de Kaolack, Dakar se positionne en première ligne comme région d'accueil avec 42% des émigrants. Outre Dakar, les régions de Diourbel, Thiès et Fatick accueillent une part importante des émigrants durée de vie avec respectivement 15%, 12% et 10%.

Concernant la migration interne, quelle que soit la période de référence considérée, le département de Kaolack est la principale destination des immigrants au sein de la région de Kaolack. 51% des immigrants durée de vie se sont installés au sein du département de Kaolack contre 37% au niveau de Nioro et 12% à Guinguineo

Les échanges entre la région de Kaolack et l'extérieur sont relativement faibles. L'essentiel des immigrants internationaux viennent de l'Afrique de l'ouest, probablement des pays limitrophes.

Chapitre V : MENAGE-HABITAT-ENVIRONNEMENT

Résumé

Dans la région de Kaolack, un ménage ordinaire compte en moyenne 10 personnes. Seul 19% de ces ménages sont dirigés par des femmes.

La plupart des ménages de la région habitent dans des maisons basses (64%). Le second type d'habitat le plus fréquent est la case (29%).

La presque totalité des ménages sont propriétaires ou copropriétaires de leur logement.

Plus de 65% des ménages comptent au plus 2 personnes par pièces.

La principale source d'approvisionnement en eau de boisson est le robinet dans le logement. En ce qui concerne le mode d'éclairage, 40% des ménages utilisent l'électricité. Plus de la moitié des ménages utilisent des latrines comme type d'aisance.

Introduction

D'une manière générale, un ménage désigne l'ensemble des occupants d'un même logement, apparentés ou non, qui partagent leurs repas et reconnaissent une seule et même personne comme chef de ménage. Le bien-être de ces personnes peut se mesurer par le type d'habitat qu'elles occupent et l'environnement dans lequel elles vivent. Ainsi, les caractéristiques du logement, la disponibilité de l'eau et de l'électricité, de même que l'assainissement participent à leur épanouissement.

Ce présent chapitre va aborder huit parties essentielles : la définition des concepts, la taille des ménages, les caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage, les caractéristiques des habitations, la densité du logement, l'approvisionnement en eau, le mode d'éclairage et le type d'aisance.

V.1. DEFINITION DES CONCEPTS

Le ménage peut être défini comme un groupe de personnes, apparentées ou non, vivant ensemble sous le même toit et mettant en commun tout ou partie de leurs ressources pour subvenir à leurs besoins essentiels, notamment le logement et la nourriture. Ces personnes appelées membres du ménage prennent généralement leurs repas en commun et reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne, le chef de ménage (CM). L'appartenance à un ménage dépend également de la durée de résidence. En effet, toute personne ayant passé au moins 6 mois ou qui en a l'intention, est considérée comme membre du ménage. Dans nos langues nationales, les notions de "ndieul" en Wolof, "ngank" en Serer, "hirandé" en Toucouleur et "Siitik" en Diola, rendent fidèlement le sens du concept de ménage. Ces ménages ainsi définis sont connus sous le nom de ménages ordinaires. Il existe une autre catégorie de ménages rarement étudiée appelée ménage collectif. Un ménage collectif est défini comme un ensemble de personnes résidant dans un établissement public ou privé pour des raisons de santé, d'étude, d'incarcération, de vacances, etc. A la différence des ménages ordinaires, la notion de chef de ménage n'est pas utilisée pour les ménages collectifs, on parle plutôt de responsable.

V.2. TAILLE DES MENAGES

Dans la région de Kaolack, un ménage ordinaire compte en moyenne 10 personnes soit deux personnes de plus que la moyenne nationale. En outre, la taille moyenne des ménages est plus élevée en milieu rural (12) qu'en milieu urbain (9).

En termes de variation départementale, Nioro enregistre la taille moyenne de ménage la plus élevée de la région avec en moyenne 12 personnes.

Tableau 5. 1 : Répartition des ménages recensés par département selon la taille, et le milieu de résidence

DEPARTEMENTS	MILIEU DE RESIDENCE		
	Urbain	Rural	Total
KAOLACK	8	11	9
NIORO	9	12	12
GUINGUINEO	9	11	11
REGION	9	12	10

Source : ANSD.RGPHAE 2013

V.3. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DU CHEF DE MENAGE

Les jeunes chefs de ménage sont moins nombreux, quel que soit le département. En effet, les chefs de ménages de moins de 20 ans sont faiblement représentés au niveau des trois départements.

Au niveau régional, 19% des ménages sont dirigés par une femme. Tous les ménages dont le chef appartient au groupe d'âges 10 à 14 ans révolus des départements de Kaolack et Nioro ont la particularité d'être dirigés par de jeunes adolescentes. A part cette tranche d'âges, la proportion de femmes, chefs de ménage, est plus élevée dans le département de Nioro (47%), pour les 15-19 ans, suivi du département de Kaolack (35%), pour les 20-24 ans.

Tableau 5. 2 : Répartition en pourcentage des CM par groupe d'âge selon le sexe, le département et le milieu de résidence

Groupe d'âge	DEPARTEMENT									Région de Kaolack		
	KAOLACK			NIORO			GUINGUINEO			Masculin	Féminin	Total
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total			
10-14	0	100	100	0	100	100	0	0	0	0	100	100
15-19	72	28	100	53	47	100	83	17	100	68	32	100
20-24	65	35	100	68	32	100	76	24	100	67	33	100
25-29	71	29	100	84	16	100	85	15	100	77	23	100
30-34	77	23	100	91	9	100	87	13	100	83	17	100
35-39	79	21	100	92	8	100	87	13	100	85	15	100
40-44	78	22	100	93	7	100	89	11	100	85	15	100
45-49	76	24	100	91	9	100	86	14	100	83	17	100
50-54	74	26	100	91	9	100	86	14	100	81	19	100
55-59	73	27	100	91	9	100	86	14	100	80	20	100
60-64	73	27	100	91	9	100	85	15	100	79	21	100
65-69	72	28	100	93	7	100	86	14	100	79	21	100
70-74	73	27	100	92	8	100	85	15	100	79	21	100
75-79	72	28	100	92	8	100	90	10	100	79	21	100
80+	72	28	100	93	7	100	88	12	100	79	21	100
Total	75	25	100	91	9	100	86	14	100	81	19	100

Source : ANSD.RGPHAE 2013

V.4. CARACTERISTIQUES DES HABITATIONS

Au niveau de la région de Kaolack, plus de la moitié des ménages vivent principalement dans des maisons basses (64%). Outre ce principal type de logement, 29% des ménages vivent dans des cases. Les immeubles à appartement représentent moins de 1% des logements utilisés par les ménages de la région.

La quasi-totalité des ménages sont propriétaires ou copropriétaires de leur logement. La location ne concerne que 9% des ménages de la région. Les ménages propriétaires sont plus fréquents dans les départements de Guinguineo (89%) et de Nioro (88%) et dans une moindre mesure dans le département de Kaolack (75%).

L'auto construction est le principal mode d'acquisition du logement (90%). Le reste des ménages ont acquis leur logement par héritage.

Tableau 5.3 : Répartition des ménages par les caractéristiques de l'habitat selon le département

	DEPARTEMENT			REGION
	KAOLACK	NIRO	GUINGUINEO	
Type de logement				
Autre	1	0	0	0
Case	19	41	43	29
Baraque	4	1	1	3
Maison basse	72	55	55	64
Maison à étage	5	1	1	3
Immeuble à Appartement	0	2	0	1
Total	100	100	100	100
Statut d'occupation				
Propriétaire	75	88	89	81
Co propriétaire	5	6	6	5
Locataire	14	3	2	9
Co locataire	2	1	0	1
Location vente	0	0	0	0
Logé par l'employeur	1	0	1	1
Logé par les parents/amis	3	2	1	2
Autre	1	1	0	1
Total	100	100	100	100
Mode d'acquisition du logement				
Auto construction	86	95	92	90
Promoteur immobilier	1	0	0	1
Coopérative d'habitat	1	0	1	0
Héritage	11	4	7	8
Autre	2	1	1	1
Total	100	100	100	100

Source : ANSD.RGPHAE 2013

V.5. DENSITE DU LOGEMENT

La densité du logement permet d'évaluer la promiscuité au sein du ménage. Au niveau de la région de Kaolack, 34% des ménages comptent 2 personnes par pièce à usage d'habitation. Dans plus de 80% des ménages de tous les départements, le nombre moyen de personnes par pièce à usage d'habitation se situe entre 1 et 3 personnes. Les ménages comptant 5 personnes ou plus par pièce à usage d'habitation représentent 6% de l'ensemble des ménages ordinaires.

Tableau 5.4 : Répartition des ménages par département selon la densité du logement

	moins d'une personne	une personne	deux personnes	trois personnes	quatre personnes	5 personnes et +	Total
KAOLACK	7	32	32	17	7	5	100
NIORO	3	21	37	24	9	6	100
GUINGUINEO	3	23	37	23	8	6	100
Total	5	27	34	20	8	6	100

Source : ANSD.RGPHAE 2013

V.6. APPROVISIONNEMENT EN EAU

Dans la région de Kaolack, le robinet équipé dans le logement demeure la source principale d'approvisionnement en eau de boisson. En effet, 27% des ménages de la région y ont recours. Cette proportion est plus élevée dans le département de Kaolack (32%) et dans le département de Guinguinéo (21%). De manière générale, plus de 80% des ménages utilisent l'eau de robinet.

V.7. MODE D'ECLAIRAGE

L'accès à l'électricité constitue un défi à relever au niveau de la région de Kaolack. Des efforts sont à faire pour qu'au moins la moitié des ménages utilisent l'électricité comme source d'éclairage. Cependant, selon les résultats du RGPHAE 2013, la source d'éclairage prédominante au sein de la région reste l'électricité car, 4 ménages sur 10 en sont bénéficiaires. La principale source d'énergie des ménages des départements de Nioro et Guinguinéo est la lampe rechargeable avec respectivement 53% et 44%.

V.8. TYPE D'AISANCE

Le type d'aisance utilisé par les ménages renseigne sur les conditions d'hygiène et d'assainissement de la région. Dans la région de Kaolack, 53% des ménages utilisent des latrines comme type d'aisance (couvertes, non couvertes et ventilées). Le raccordement au système d'égouts est quasi inexistant dans la région (5%). En outre, 25% des ménages utilisent des toilettes avec fosse.

Malgré les efforts réalisés dans la lutte contre la défécation à l'air libre, 14% des ménages de la région utilisent la nature comme type d'aisance. Cette proportion est plus élevée dans les départements de Nioro et Guinguinéo avec respectivement 28% et 14%.

Tableau 5.5 : Répartition des ménages par la source d'approvisionnement en eau de boisson, le mode d'éclairage et le type d'aisance utilisés selon le département

	DEPARTEMENT			
	KAOLACK	NIORO	GUINGUINEO	Total
SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON				
Robinet dans logement	32	18	21	27
Robinet dans cour/parcelle	24	20	30	23
Robinet public/borne fontaine	25	39	41	31
Puits à pompe ou forage	1	0	1	1
Puits protégé	5	4	2	4

Puits non protégé	12	19	4	13
Source protégée	0	0	0	0
Source non protégée	0	0	0	0
Camion citerne	0	0	0	0
Charrette avec petite citerne/tonneau	1	0	1	1
Eau de surface	0	0	0	0
Eau minérale/améliorée	0	0	0	0
Total	100	100	100	100
PRINCIPAL MODE D'ECLAIRAGE				
Electricité	56	18	26	40
Solaire	2	5	5	3
Groupe électrogène	0	0	0	0
Gaz	0	0	0	0
Lampe à pétrole artisanale	1	2	1	1
Lampe tempête	5	10	10	7
Bougie	11	9	11	11
Bois	1	1	1	1
Lampe rechargeable	23	53	44	36
Autre	1	2	2	1
Total	100	100	100	100
PRINCIPAL TYPE D' AISANCE				
Chasse raccordée à l'égout	7	1	2	5
Chasse avec fosse	34	14	15	25
Couverte	22	22	25	23
Non couverte	20	41	24	27
Ventilée améliorée	4	3	3	3
Edicule public	1	2	2	1
Dans la nature	11	14	28	14
Autre	1	3	2	2
Total	100	100	100	100

Source : ANSD.RGPHAE 2013

Conclusion

Dans la région de Kaolack, un ménage ordinaire compte en moyenne 10 personnes soit deux personnes de plus que la moyenne nationale. En outre, la taille moyenne des ménages est plus élevée en milieu rural (12) qu'en milieu urbain (9).

La proportion de femmes, chefs de ménage, est plus élevée dans le département de Nioro (47%), pour les 15-19 ans, suivi du département de Kaolack (35%), pour les 20-24 ans.

Plus de la moitié des ménages vivent principalement dans des maisons basses (64%).

34% des ménages comptent 2 personnes par pièce à usage d'habitation.

Le robinet équipé dans le logement demeure la source principale d'approvisionnement en eau de boisson.

La principale source d'éclairage est l'électricité car 4 ménages sur 10 en sont bénéficiaires.

Malgré les efforts réalisés dans la lutte contre la défécation à l'air libre, 14% des ménages de la région utilisent la nature comme type d'aisance. Cette proportion est plus élevée dans les départements de Nioro et Guinguinéo avec respectivement 28% et 14%.

Chapitre VI : AGRICULTURE

Résumé

Les ménages agricoles de Kaolack sont majoritairement ruraux. En effet, 79,9% d'entre eux sont en milieu rural et 20,1% en milieu urbain.

La plupart des ménages de la région pratique à la fois l'agriculture pluviale et l'élevage. La floriculture, la sylviculture et la culture de décrue ne sont pratiquées que par une infime partie des ménages de la région.

Introduction

Le secteur agricole est considéré comme le levier de l'économie régionale. Il constitue un secteur-clé pour le développement économique et social de la région, compte tenu d'une part de la population qui en dépend directement et d'autre part de sa dimension stratégique en matière de sécurité alimentaire, et de sa contribution dans la régulation des équilibres macroéconomiques et sociaux.

A cet égard, la disponibilité d'informations fiables, pertinentes et actualisées est un préalable pour une réussite de toute politique économique. De plus, l'élaboration de programmes de développement socioéconomique nécessite la disponibilité d'informations sectorielles de qualité.

Ce chapitre se subdivise en deux parties : la première, consacrée à la répartition spatiale des ménages agricoles et la seconde, aux grandes cultures pratiquées.

VI.1. REPARTITION SPATIALE DES MENAGES AGRICOLES

La plus part des ménages agricoles de la région de Kaolack vivent en milieu rural (79,9% contre 20,1% en milieu urbain). Ils s'adonnent à cette activité sans y être seulement salarié. En outre, 7,7% des ménages agricoles du Sénégal résident dans la région de Kaolack.

Tableau 6.1 : Répartition des ménages Agricoles par département selon le milieu de résidence

	MILIEU DE RESIDENCE					
	Urbain		Rural		Total	
KAOLACK	8 070	33,5	16 031	66,5	24 101	41,5
NIOURO	1 984	8,0	22 944	92,0	24 928	42,9
GUINGUINEO	1 609	17,7	7 493	82,3	9 102	15,7
REGION	11 663	20,1	46 468	79,9	58 131	100,0

Source : ANSD.RGPHAE 2013

Tableau 6. 2 : Répartition des ménages Agricoles par région, selon le milieu de résidence

REGION	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
DAKAR	59 865	94,1	3 736	5,9	63 601	8,4
ZIGUINCHOR	12 242	28,8	30 298	71,2	42 540	5,6
DIOURBEL	6 888	10,8	57 031	89,2	63 919	8,5
SAINT-LOUIS	23 933	33,7	47 056	66,3	70 989	9,4
TAMBACOUNDA	7 669	16,2	39 814	83,8	47 483	6,3
KAOLACK	11 663	20,1	46 468	79,9	58 131	7,7
THIES	29 830	30,9	66 757	69,1	96 587	12,8
LOUGA	9 355	13,0	62 676	87,0	72 031	9,5
FATICK	7 095	12,3	50 473	87,7	57 568	7,6

KOLDA	10 333	20,2	40 764	79,8	51 097	6,8
MATAM	7 507	17,6	35 180	82,4	42 687	5,6
KAFFRINE	4 376	10,0	39 540	90,0	43 916	5,8
KEDOUGOU	2 335	18,4	10 329	81,6	12 664	1,7
SEDHIOU	4 995	15,5	27 324	84,5	32 319	4,3
SENEGAL	198 086	26,2	557 446	73,8	755 532	100,0

Source : ANSD.RGPHAE 2013

VI.2. GRANDES CULTURES PRATIQUEES

L'agriculture pluviale est la principale grande culture pratiquée dans la région (39 695 ménages). Le maraichage est pratiqué par 2891 ménages et l'arboriculture fruitière par 512 ménages. La région de Kaolack dispose d'une façade maritime et est traversée par des bras de mer. Ainsi, sur l'ensemble des ménages, 445 pratiquent la pêche ou l'aquaculture.

La plupart des ménages de la région pratique à la fois l'agriculture pluviale et l'élevage. L'activité pastorale au sein de la région implique 33 970 ménages. La floriculture, la sylviculture et la culture de décrue ne sont pratiquées que par une infime partie des ménages de la région.

Tableau 6.3 : Répartition des ménages agricoles par type de grandes cultures pratiquées selon le département de résidence

		DEPARTEMENT			
		KAOLACK	NIORO	GUINGUINEO	REGION
Culture pluviale	Non	9 533	6 869	2 034	18 436
	Oui	14 568	18 059	7 068	39 695
Culture irriguée(hors maraichage)	Non	23 969	24 752	9 086	57 807
	Oui	132	176	16	324
Culture maraichère	Non	23 072	23 153	9 015	55 240
	Oui	1 029	1 775	87	2 891
Culture de décrue	Non	24 051	24 772	9 086	57 909
	Oui	50	156	16	222
Arboriculture fruitière	Non	23 832	24 709	9 078	57 619
	Oui	269	219	24	512
Sylviculture	Non	24 043	24 786	9 097	57 926
	Oui	58	142	5	205
Pêche/Aquaculture	Non	23 723	24 869	9 094	57 686
	Oui	378	59	8	445
Floriculture	Non	24 053	24 896	9 085	58 034
	Oui	48	32	17	97
Elevage	Non	10 242	9 726	4 193	24 161
	Oui	13 859	15 202	4 909	33 970

Source : ANSD.RGPHAE2013

Conclusion

L'essentiel des ménages agricoles de la région de Kaolack vivent en milieu rural (79,9). En outre, 7,7% des ménages agricoles du Sénégal résident dans la région de Kaolack.

Environ 39 695 ménages pratiquent l'agriculture pluviale, ce qui en fait la principale grande culture pratiquée dans la région.

CONCLUSION GENERALE

Le RGPHAE a permis d'avoir des données clés sur la population, l'éducation et l'activité économique entre autres de la région de Kaolack.

Le secteur agricole est considéré comme le levier de l'économie régionale. Il constitue un secteur majeur pour le développement économique et social de la région, compte tenu d'une part de la population qui en dépend directement et d'autre part de son rôle stratégique en matière de sécurité alimentaire. A ce titre, l'agriculture pluviale est la principale grande culture pratiquée dans la région (39 695 ménages).

La majorité des ménages de la région habite dans des maisons basses. Toutefois, la majeure partie des ménages ruraux vivent dans des baraques.

Les régions de Dakar, Diourbel et Thiès ont accueilli la plupart des émigrants de la région de Kaolack.

Par ailleurs, dans la région de Kaolack, au moins un individu sur deux, en âge de travailler, est en situation d'inactivité. Une part importante de cette population inactive est constituée de femmes au foyer et d'élèves/étudiants.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage indique qu'en décembre 2013, la population résidente de la région de Kaolack est de 960 875 habitants dont 49% d'hommes et 51% de femmes.

ANNEXES

Annexe 1 : Répartition de la population de la région de Kaolack par département et par groupe d'âge selon le sexe

Age	Kaolack		Nioro		Guinguinéo	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
0-4 ans	36529	35414	33024	31443	9442	9058
5-9 ans	38919	35087	34176	30826	9869	8910
10-14 ans	34138	30528	25818	23160	8516	7466
15-19 ans	28349	27070	19470	19559	6441	5759
20-24 ans	20332	21837	12567	14693	4425	4479
25-29 ans	15825	19674	9853	13907	3714	4270
30-34 ans	13654	16002	8624	10232	3138	3463
35-39 ans	11221	13446	7282	8623	2584	2793
40-44 ans	9189	11337	6075	7557	2144	2391
45-49 ans	7077	8615	4321	4892	1585	1933
50-54 ans	7133	8526	4364	4770	1541	1899
55-59 ans	5574	5882	3053	2834	1312	1235
60-64 ans	4564	5189	2703	3169	1080	1236
65-69 ans	2581	3049	1617	1564	658	663
70-74 ans	2368	3040	1488	1887	655	842
75-79 ans	1354	1616	747	674	381	361
80+	1489	2155	962	994	477	464
Total	240296	248467	176144	180784	57962	57222

Source : ANSD.RGPHAE 2013

Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE 2013)



EQUIPE DU PROJET RGPHAE

Personnel d'encadrement du projet RGPHAE

°	FONCTION	TITULAIRE
1.	Directeur national	Directeur Général, ANSD Babakar FALL
2.	Directeur national adjoint	Directeur Général Adjoint, ANSD Mamadou Falou MBENGUE Directeurs Partenaires Mamadou DIALLO (DA) Ibrahima MENDY (DAPSA) AbabacarSy GAYE (Horticulture) Mamadou Ousseynou SAKHO (DIREL)
3.	Coordonnateur technique national	Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales Cheikh Tidiane NDIAYE
4.	Coordonnateur technique national adjoint	Chef de la Division du Recensement et des Statistiques Démographiques Papa Ibrahima Sylmang SENE
5.	Conseiller technique national	Démographe Ibrahima SARR
6.	Responsable section communication et plaidoyer	El Hadji Malick GUEYE
7.	Responsable section conception, analyse et évaluation des données	Fatou Bintou NIANG
8.	Responsable de la section cartographie	Venus SAR
9.	Responsables section opérations de terrain	Djibril Oumar LY
10.	Responsable section infrastructure technologique	Oumar FALL
11.	Responsable section travaux d'impression et diffusion	Mamadou BAH
12.	Responsables section gestion des ressources humaines	Mame Coumba SANKHARE
13.	Responsables section logistique	Mountaga TALL
14.	Responsable section gestion financière	El Hadji Amadou DIOP YAGUE
15.	Responsable supervision régionale	Mamadou DIENG
16.	Secrétariat Technique Permanent/Equipe de veille El Hadji Malick DIAME, Hamidou BÂ, Mamadou NIANG, Adama SECK, Djibril Oumar LY, Tahir DIOP, Ousseynou SARR, Mamadou Dieng NGOM (DAPSA), Baldé SOME (DAPSA), Ibrahima NDIAYE (DHORT), Moussa MBAYE (DIREL)	
17.	Coordination administrative en régions Dakar : Samba NDIAYE, Diourbel : Mbouya TRAORE, Fatick : Issa DIOP, Kaffrine : Mamadou DAFFE, Kaolack : Mbaye NDIAYE, Kolda : Oumy DIOP, Kédougou : Assane THIOUNE, Louga : Alioune CISSE, Matam : Racine DIA ; Saint-Louis : Abou BA, Sédhiou : Mamanding DHIEDHIOU, Tambacounda : Samba Gallo BA, Thiès : Oumy LAYE/Daouda DIOP (P.I.), Ziguinchor : Thiayedia NDIAYE	
18.	Coordination administrative et technique en régions Central : Couca Tabane BEYE, Ibrahima BASSE, Bigué BADIANE, Aida FALL, Amadou Lamine NDIAYE, EL Hadji Alassane DIOP, Fatou DIOUF, Leilatoula SAGNA, Yacine SOW, Ramoutoulaye MBENGUE, Ngoné GUEYE, Aida MBENGUE, AmethSy THIONGANE Dakar : Fatou Bintou NIANG, Meissa NDOUR, Mody DIOP, Khady GNING, Momath CISSE, Papa Mabèye DIOP, Macoumba DIOUF, Ndèye Aida FAYE, Diourbel : Boubacar DIOUF, Fatou Faye BESSANE, Fatick : Awa CISSOKO, Ibrahima DIOUF, Maguette SARR, Mamadou Dieng NGOM, Kaffrine : Mory DIOUSS, Modou Ndour FAYE, Adjibou Oppa BARRY Kaolack : El Hadji Malick NDAO, Papa Ibrahima NDOUR, Kolda : Serge MANEL, Atoumane NDIAYE, Mamadou WONE Kédougou : Mamadou GUEYE, Louga : Amadou Fall DIOUF, Ndiouma FAYE, Matam : Djiby DIOP, Mékha BABOU, Saint-Louis : Khoudia WADE, Atoumane FALL, Sédhiou : Jean R. MALOU, Ababacar NDIAYE, Khadim SANE, Assane Niang GADIAGA, Tambacounda : Venus SARR, Khadim DIOP, El Hadji Djiby DIOP Thiès : Oumy DIAGNE, Ibrahima NDIAYE, Daouda DIOP, Ziguinchor : Mahmoud DIOUF, Ndèye Binta DIEME, Fodé DIEME.	
19.	Cellule technique, Numérisation, Reprographie et Saisie des DR Ibra DIOME, Pape Djiby BA, Abdoulaye SARR, Ndèye Awa DIOP, Abdoulaye NDIAYE, Mouhamadou DIOP, Mouslim Sakho, Hameth THAM, Chérif Sidou DIEDHIOU, Serigne Saliou FAYE, Moussa GNING, Alain François DIATTA, El Hadji Djiby DIOP, Ababacar NDIAYE, Moussa Mamadou BA,	
20.	Ce dispositif a été complété par 45 coordonnateurs départementaux, 225 coordonnateurs TIC, 608 superviseurs, 2.565 contrôleurs, 17.164 agents recenseurs et une centaine de chauffeurs.	